

BREIZ

LE MAGAZINE DE LA JEUNESSE BRETONNE

ORGANE MENSUEL DE KENDALC'H

Rédaction : Yann Brekilien
38, rue Jeanne d'Arc
29 S. - QUIMPER

Administration, publicité :
Breiz, B. P. 78
44 - LA BAULE

Abonnements 7 francs par an
C.C.P. 144-67 Rennes
Le numéro : 0,70 F.

N° 111 JANVIER 1967

Notre seul souci :

FORMER DES HOMMES CAPABLES DE SERVIR

déclare Yann GUYOMARC'H, président de Kendalc'h

Voici le texte intégral de son allocution prononcée le 13 novembre à Pontivy devant l'assemblée générale du mouvement :

Los Vascos dan el ejemplo.
FAGOR

Page 4^a

Il y a 9 mois vous me « chargez » de la présidence de Kendalc'h. A l'époque je vous promettais de faire tout ce qui serait en mon pouvoir pour que cessent les querelles au sein du mouvement folklorique.

Je n'ai pas réussi. Pourquoi ? En voici les raisons.

A la suite de différents pourparlers nous avons élaboré à Pontivy un projet de protocole d'accord concernant l'organisation des Fêtes, qui semblait au premier abord satisfaisant pour les deux parties en présence et susceptible d'être, au moins dans mes intentions, l'amorce d'une entente plus large. Le C.A. de Kendalc'h après en avoir examiné les différentes implications jugeait qu'il était impossible de l'accepter car il remettait en cause toutes les ressources de notre mouvement et par voie de conséquence toutes nos possibilités d'action et l'existence de notre permanent.

(suite page 2.)



Yann GUYOMARCH, président de Kendalc'h

BELOAVEL MAT!

LE PRÉSIDENT,
LE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
et les membres du KUZUL MEUR
de KENDALC'H

présentent à tous les lecteurs de
BREIZ
leurs meilleurs vœux pour 1967

LE CERCLE CELTIQUE
DE PLOUGASTEL-DAOULAS

organise un BAL BRETON, le dimanche
8 janvier, à 15 h., salle Kervella.

Je n'ai pas réussi. Parce que je crois fermement qu'actuellement tout le monde ne souhaite pas, comme nous, que cela réussisse, certains n'étant plus, pour l'instant, persuadés de la valeur des actions défendues jusqu'ici par Kendal'h. Je le regrette, car je suis et nous sommes, en effet, attachés à certains principes essentiels, sur lesquels nous ne pensons pas pouvoir faire de concessions et qui sont :

Tout d'abord ce que nous appelons l'action culturelle. On nous objecte ; Kendal'h et le mouvement folklorique en général sont faits pour faire du Folklore avec un grand F, ils ne doivent s'occuper que d'apprendre à leurs membres à bien sonner, à bien danser, à bien s'habiller, à bien défilé, à bien se présenter ; d'ailleurs l'expérience prouve, je vous cite des paroles authentiques :

« Que l'on ne peut plus rien faire d'autre avec les Jeunes actuels et que tout ce qui les intéresse c'est de faire des sorties, le plus loin possible, le plus tard possible, avec le plus de boisson et de filles ou de garçons possible, alors pourquoi s'obstiner ? »

Faisons de la bonne technique, sonnez correctement, dansons parfaitement, cela n'est déjà pas si mal. » (Fin de citation).

Eh bien nous, nous disons et vous l'avez accepté en votant en janvier dernier les nouveaux statuts de Kendal'h que « à l'origine du Mouvement est la volonté de donner aux Jeunes un esprit authentiquement Breton par l'étude et la pratique de la civilisation et des arts Bretons ».

Pourquoi ?

Vous lisez chaque jour les journaux, peut-être de temps en temps des périodiques économiques, peut-être encore quelquefois des publications comme La Vie Bretonne, Breiz, etc...

Qu'y trouvez-vous ? Partout, même dans la presse la moins sujette à le faire, un bilan désastreux de l'activité économique régionale, une inquiétude latente, des mises en garde, un malaise ; partout des chiffres qui vous prouvent que la Bretagne sert et va servir de plus en plus de réservoir humain à une industrie qui s'installe ailleurs et fait prospérer d'autres régions.

Vous écoutez, autour de vous, vos parents, vos amis, votre maire, les délégués des organisations économiques et syndicales. Tous se rejoignent pour s'interroger sur l'avenir de notre région, avec une inquiétude et une angoisse qu'ils ne dissimulent d'ailleurs plus.

Vous êtes par ailleurs, journellement les témoins du départ vers d'autres régions de votre ami, de votre cousin, de votre frère, ou de votre sœur, qui n'ont pu trouver chez eux l'occupation répondant à leurs capacités.

Et pendant ce temps-là nous ne faisons que du Folklore ?

Nous prétendons avoir le droit et le devoir de faire autre chose, nous prétendons avoir le droit et le devoir de donner à nos Jeunes l'Esprit Breton, parce que nous estimons que c'est justement parce qu'ils ne l'ont pas que tous les déboires qu'ils se produisent.

Qu'est-ce, exactement que d'avoir l'esprit Breton ?

Dans le contexte actuel :

— c'est d'abord être conscient de sa valeur humaine sans forfanterie, mais aussi et surtout sans complexe ;

— c'est être fier de ce pays parce qu'il est par sa manière « d'être » une partie du patrimoine de l'humanité, ni plus ni moins que les autres mais autant ;

— c'est être compétent dans son métier, dans sa partie, qu'elle soit littéraire, économique, sociologique ou autre ;

— c'est se sentir responsable, c'est vouloir être « responsable » dans sa compétence d'une partie de ce patrimoine, c'est en définitive être prêt à « Servir » ;

— et c'est en conséquence, accepter, pour être efficace, de s'organiser, accepter une discipline, souhaitée parce que nécessaire à la création et au maintien d'une communauté quelle qu'elle soit.

Si, au lieu de nous « bagarrer » nous nous étions mis d'accord depuis 20 ans sur ces principes, je vous l'assure nous n'en serions pas actuellement à attendre de l'extérieur la solution à nos problèmes économiques et sociaux, car nous aurions formé assez d'hommes capables de les résoudre et de les assumer.

Je précise cependant pour éviter toute fausse interprétation que ce n'est évidemment pas à Kendal'h de rentrer dans l'action politique ou économique, nous sommes bien d'accord, ce n'est pas son rôle, ce n'est pas son but, mais c'est à Kendal'h de préparer des hommes prêts à la supporter.

Comment allons-nous assurer cette formation ?

Nous pensons que cette préparation devrait et doit se trouver dans ce que tous ensemble nous avons toujours considéré comme la cellule la base du mouvement :

- le Cercle celtique ;
- le Bagad.

Vous ne vous doutez pas, mes amis, de la richesse de possibilités que vous donne cette cellule de base, si elle est bien utilisée :

Le groupe de base devrait dans une ville, dans un bourg, « être le ferment de toute activité, il devrait baigner dans la société qui l'entoure, s'y revivifier, y puiser le goût des choses nouvelles, être à l'origine d'actions dynamiques dans tous les domaines ».

Comment, mais justement en s'occupant de folklore, pas du folklore d'il y a 100 ans ou même 20 ans, mais du folklore d'aujourd'hui : le folklore étant tout ce que j'ai accompagné l'activité humaine et évoluant sans cesse avec elle. A ce sujet, je vous invite à lire bientôt dans Breiz une étude sur ce groupe de base que j'ai demandé aux stagiaires dirigés par Roussel de rédiger, lors du stage de 2^e degré à Châteaumeuf en août dernier ; elle est remarquable et je les en remercie. En voici un extrait éloquent :

« Deux mots peuvent résumer la vocation du cercle, du Bagad : présence et initiative. Présence dans le peuple, présence dans les fêtes, présence de chaque instant pour les membres qui font partie du groupe toute la semaine, et pas seulement le jour de la réunion. Initiative en toute chose : le groupe là où il est, doit entraîner, déterminer et animer une vie bretonne. »

Vous aller me répondre, évidemment, mais comment allons-nous, nous pauvres dirigeants de groupe, pouvoir étendre notre activité à des domaines si divers ? Je vous rassure tout de suite : tout d'abord d'autres dirigeants de groupe tout aussi pauvres que vous en moyens, ont réussi et vous le savez et vous les admirez ; ils vous montrent l'exemple. Ensuite Kendal'h se doit de vous en donner les possibilités par ses conseils et par son action auprès de vous.

Et c'est ici que nous en arrivons au 2^e point sur lequel nous demeurons intranquillants.

« LE PERMANENT »

Nous pensons, en effet, qu'il est impossible à une équipe d'hommes quelque enthousiaste, compétente, dynamique soit-elle de se tenir continuellement en contact avec les groupes de base. Il est nécessaire qu'elle soit complétée par un homme qui soit l'exécutif, le lien, le porte-parole, de cette équipe. Il est nécessaire qu'il puisse être là, au moment où il faut, quand il le faut, là où il faut quand les problèmes se présentent.

Et vous n'allez pas me dire que vous obtiendrez une efficacité véritable avec

des bénévoles qui ont leurs propres pré-occupations, leur métier, des soucis autres et auxquels on ne pourra jamais reprocher leurs manques puisque c'est bénévolement qu'ils offrent leur collaboration.

Pour maintenir ce Permanent, il faut le payer. C'est la raison de notre intransigeance dès que nos ressources sont mises en cause.

Elles peuvent être mises en cause, parce qu'actuellement et pour encore, elles ne dépendent que des Fêtes et qu'une quelconque perturbation, concurrence, dans l'organisation de celles-ci pourrait rapidement compromettre tout l'édifice si difficilement monté ; chacune d'entre elles bientôt, se vendant au moins offrant ! C'est la raison pour laquelle d'autre part nous défendons le principe de l'organisation unifiée de ces Fêtes.

Acceptez-vous cette manière de voir ? Souhaitez-vous que le groupe de base tel que je vous l'ai défini : aidé, soutenu, organisé avec l'aide du Permanent et votre accord soit vraiment la cellule à partir de laquelle nous puissions former des Jeunes qui aient l'Esprit Breton ?

Où préférez-vous continuer indépendants, indisciplinés, à faire de la technique et à bricoler du folklore ?

Je puis alors dire que bientôt, la réalité Bretagne n'existera plus telle que vous semblez quand même la souhaiter car là où il n'y a plus de vie vraiment dynamique, là où l'activité baisse, là où l'indolence, l'indifférence s'installent, il n'y a plus et il ne peut y avoir de Folklore.

Si vous approuvez notre manière de voir les choses, je pense d'abord que vous devez nous le dire, nous l'écrire. Vous me donnerez de nouveau pouvoir pour essayer encore de convaincre d'autres que vous du bien-fondé de nos conceptions. A ce sujet, nous sommes toujours prêts, je suis disponible pour entamer un dialogue avec n'importe quel interlocuteur, quelque avançé ou outrage qu'il y ait à supporter, quelque concession qu'il faille faire ; les concessions s'arrêtent évidemment aux principes essentiels définis auparavant, mais toutes les autres portes et possibilités restent ouvertes : je dis ceci non seulement en mon nom personnel mais avec l'accord de tout le conseil d'administration. Nous souhaitons que notre bonne volonté ne soit ni mise en doute, ni découragée.

De toutes manières, nous continuerons à travailler pour l'instant dans le sens de nos statuts actuels, sans hésitations, sans regrets, avec le seul souci d'aboutir à former des hommes capables de « SERVIR ».

Il faut qu'il puisse à tout instant être disponible et au service continu des groupes « chez eux ».

— Dans tout mouvement qui se respecte,

— dans toute organisation qui prospère,

— dans toute entreprise qui marche, vous avez un conseil qui conçoit et des hommes qui exécutent.

Y. GUYOMARCH.

E^{ts} F. BÉGOT



QUIMPER
PNEUS
Réparation Rochapage
BOTTES
Cousins DONLOPILLO

Dépot "BARDAHL" et "TIP-TOP"



Keleier Berr

● Le prix littéraire « Bretagne » a été décerné le 12 décembre, à Paris, à la Maison de la Bretagne, à notre rédacteur en chef, Yann Brekilien, pour son ouvrage « La Vie Quotidienne des Paysans en Bretagne au XIX^e siècle ». Le prix était décerné pour la sixième fois par l'association « Ar Pilhaouer » et le jury était composé de MM. Hervé Bazin, de l'Académie Goncourt, Gwenaël Bolloré, Mme Cordroch, MM. Yves Grosrichard, Paul Guimard, Louis Le Cunff, Jean Markale, Charles Le Quintrec, Jean Marin, Henri Queffelec, Mme F. Riou, M. Yves-Marie Rudel. La traditionnelle vente-signature des écrivains bretons a suivi, le samedi 17, dans les salons de la Fondation de Rothschild, Mmes F. Riou et R. Judéaux ont vendu les œuvres du lauréat.

● Il a été décidé de construire à Créteil, chef-lieu du Val-de-Marne, une préfecture luxueuse, avec restaurant, bar, piscine, etc., qui coûtera la bagatelle de 40 millions de nouveaux francs, financés par l'Etat. Et il n'y a pas d'argent dans les caisses de l'Etat quand il s'agit d'équiper la Bretagne, de lui fournir non pas le luxe mais le nécessaire !

● Le 27 octobre, le Conseil des Ministres du Marché Commun réuni, à Bruxelles, a proposé d'entreprendre à ses frais une étude sur le développement économique de la Bretagne. Le Marché Commun qui, après une semblable étude, a magnifiquement réussi l'industrialisation des régions déshéritées de l'Italie du Sud, aurait pu prendre aussi en charge l'industrialisation de la Bretagne. Mais le représentant de la France, M. Boulin, y a opposé son veto.

● Le « bang » d'un avion à réaction de l'aéronavale avait, au printemps dernier, endommagé gravement le clocher du Cloître-Pleyben. La marine vient de verser à la commune près de 38 000 F. de dommages et intérêts.

● Notre amie Madeleine Buffandeau, animatrice de Telenn-Bleimor, a soutenu brillamment en Sorbonne une thèse sur le renouvellement de la musique populaire et des traditions orales. Nous la félicitons vivement.

● L'usine marémotrice de la Rance a été inaugurée par le président de la République le 26 novembre. Il ne semble malheureusement pas que l'électricité qu'elle produira soit destinée à la Bretagne.

● Une messe en langue bretonne est célébrée, depuis plus d'un an, tous les seconds dimanches du mois, à 10 h. 30, en l'église de Tréogan, grâce à l'initiative de l'Amicale des Festou-Noz des Montagnes, et à la compréhension et l'amabilité de M. l'abbé Sérandour, recteur de Plévin, desservant de cette petite paroisse située au point de jonction des trois départements bas-bretons.

● Le colloque des organisations de gauche à St-Brieuc, les 26 et 27 novembre, a montré que dans tous les milieux on prend conscience du problème breton et l'on entend le résoudre.

● De graves incidents (voiture de police incendiée, mairie ravagée) ont marqué à Morlaix, le 19 décembre, la manifestation des aviculteurs contre la politique du gouvernement.

Peut-on espérer pour bientôt le breton à l'école ?

Circulaire n° 66-361 du 24 octobre 1966
(Cabinet du ministre)
aux Recteurs

Objet :

Création de commissions académiques d'études régionales

La loi du 11 février 1951 a prévu que l'enseignement des langues régionales pourrait être assuré dans les établissements scolaires et dans les universités.

Il n'apparaît que la mise en œuvre de ces dispositions et leur adaptation à l'organisation nouvelle de l'enseignement, qui s'est sensiblement modifiée depuis quinze ans, rend souhaitable la création, dans les académies où les langues régionales sont en usage, de commissions d'études régionales, désignées et présidées par le recteur, formées de représentants des enseignements supérieurs, du second degré et du premier degré.

Ces commissions académiques étudieront les divers problèmes théoriques et pratiques que pose l'enseignement des langues régionales, compte tenu de leur variété et de la diversité des situations locales. Elles devront fonctionner en collaboration avec les centres régionaux de documentation pédagogique, qui seront chargés, le cas échéant, de la réalisation et de la distribution de la documentation destinée aux maîtres.

Les commissions académiques examineront aussi bien les questions touchant les langues régionales elles-mêmes que celles relatives aux civilisations régionales, sur le plan de l'histoire, de la géographie ou des arts. Elles auront notamment pour mission de proposer des programmes d'études, de veiller à l'élaboration des documents nécessaires à l'enseignement, d'aider l'administration académique à organiser l'enseignement lui-même et les épreuves qui peuvent en constituer la sanction.

J'attacherais du prix à être informé des initiatives que vous serez amené à

prendre en vue de la constitution de ces commissions académiques.

Le ministre
de l'Education nationale :
C. FOUCHET

La création de commissions académiques d'études régionales, récemment annoncée par une circulaire ministérielle, apporte un élément de satisfaction aux défenseurs des cultures bretonne, occitane et basque. En effet, la mise sur pied de ces organismes techniques constituera un acte constructif témoignant que l'on est décidé à permettre un réel développement de l'utilisation des langues et cultures régionales dans le domaine de l'éducation.

Cependant, il aura fallu presque une année pour que la première des mesures recommandées en novembre 1965 par le groupe ministériel d'étude de l'Enseignement régional soit adoptée et prescrite. Il s'agit désormais de préparer les programmes d'étude et la documentation de base pour la rentrée de 1967. En effet, la création de commissions académiques n'aura de sens que si les autres dispositions proposées l'an passé doivent elles-mêmes entrer en vigueur. Cela signifie que les moyens seront donnés aux recteurs d'Académie de réaliser les projets qui leur seront soumis en vue de donner un nouveau départ, d'une part aux cours facultatifs de breton, d'autre part, à l'enseignement de notions de civilisation régionale (connaissance du patrimoine culturel, de l'histoire de la région bretonne).

Connaissant le haut idéal qui anime MM. les Recteurs des Académies de Rennes et de Nantes et le dévouement avec lequel ils se consacrent au développement culturel de la Bretagne, on peut être certains qu'ils faciliteront au maximum la réalisation des mesures appelées à sauvegarder nos richesses régionales et à faire progresser l'éducation populaire.

EMGLEO BREIZ
Fondation culturelle Bretonne.

BRUD

La revue littéraire « BRUD » fait paraître un recueil de 70 chroniques bilingues (breton et français) de Per Jakez HELIAS, sous le titre : « Divizou eun amzer gollet », « Devis d'un temps perdu ». Ce livre de 140 pages environ sera vendu 12 F. On peut le demander à « Brud », 6, rue Beaumarchis, Brest. Règlement par C.C.P. à M. Mével, Brest, n° du C. C. P. : 1499-55, Rennes.

KENOBER

Coopérative d'achats groupés

5, rue Haute, QUIMPER (Finistère-Sud)

Bandes magnétiques "AGFA" et accessoires :
bobines, boîtes de classement en carton et matière plastique,
coffrets de montage, etc...

REMISES : 25 %

(Livraisons franco en Bretagne, documentation sur demande).

E TIEGEZ OR MIGNONED

M. et Mme Jean-Pol Cavalin ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille GAELLE, le 4 décembre 1966, à Paramé.

Ar gourhemennou d'ar gerent. Buhez hir hag euruz d'an hini vihan.



DRE AR BED

LES BASQUES MONTRENT L'EXEMPLE

Une association Capital-Travail réalisée à Mondragon (Guipuzkoa, [Espagne])

Avec une délégation de personnalités de Bayonne-St-Jean de Luz, j'ai visité, à Mondragon, en plein cœur du Pays Basque Espagnol, la Coopérative industrielle « Fagor », celle-là même qui patronnait une des équipes du dernier tour de France cycliste.

La délégation comprenait une quarantaine de personnes, dirigée par M. François Etchezaharreta de St-Jean de Luz.

Mondragon est une ville industrielle de 20.000 h. L'on sait que cette région est l'une des plus industrielles d'Espagne. Toutes ses vallées encaissées et verdoyantes sont remplies d'usines : métallurgie et papeterie surtout. L'exode y est inexistant. Une jeunesse vibrante anime tout le pays lui donnant une impression de vie extraordinaire.

C'est au fond de l'une de ces vallées que se développe, en ce moment une expérience qui peut être qualifiée d'unique en Europe.

Il s'agit de la communauté ouvrière « FAGOR » de plus de 2.000 travailleurs qui sont tous copropriétaires des cinq usines qu'ils ont créées en ce lieu dans un esprit de coopération et de fraternité digne de l'Evangile et de l'Encyclopédie de Jean XXIII « Pacem in Terris ».

Cela peut paraître incroyable ! C'est pourtant vrai. Dix années d'expérience l'illustrent et chacun a la possibilité de s'en rendre compte. Le Comité de Direction est à la disposition de tout visiteur qui désirerait se mettre au courant de l'œuvre.

DÉMONSTRATION AU TABLEAU NOIR

Nous avons eu cette chance. Durant deux heures, dans la belle salle de conférences de la Coopérative, M. Aldabalde, l'un des ingénieurs de la communauté, nous a fait, en s'aidant du tableau noir, dans un français impeccable, un exposé clair et complet de l'histoire de sa Maison, de son organisation interne, de son fonctionnement actuel et de ses projets d'avenir.

Il s'agit d'une Coopérative, où, tous les travailleurs sans exception, sont en même temps, apporteurs de Capital : 4.000 N.F. au minimum, versés à la Banque de la Coopérative.

Dans le plus pur esprit démocratique, chaque ouvrier-patron participe à la Propriété, à la Gestion et aux Bénéfices de l'entreprise.

Toutes les charges sont soumises à l'élection. L'éventail des salaires va de l'indice Un à Trois. Ce qui veut dire que le gérant élu d'une usine coopérative ne peut recevoir un salaire supérieur au triple de celui du dernier des manœuvres.

Peu à peu, la Coopérative s'est donnée son propre système de Sécurité Sociale, de Retraite Vieillesse, et d'Enseignement.

Elle a constitué sa Banque à usage interne qui compte aujourd'hui 24 filiales et à laquelle adhèrent une quarantaine de Coopératives disséminées à travers le Pays Basque espagnol et comprenant en tout plus de 5.000 ouvriers ou ouvrières.

Son Ecole Technique, où elle a investi 800 millions d'anciens francs, très moderne, très agréable, avec ses cours de récréation enrobés en couleur, ses parcs, son terrain de sports, dans un beau cadre de montagnes boisées, comporte 1.200 élèves de jour et plus de 400 élèves de nuit. Elle prépare aux diplômes suivants : C.A.P. Agent technique, Ingénieur.

AVANT TOUT, UN ESPRIT

Pour faire partie d'une telle entreprise il est indispensable d'avoir un esprit, orienté davantage vers le service communautaire que le profit personnel.

Nous avons découvert à tous les échelons, d'admirables échantillons de cet esprit. Notamment plusieurs ingénieurs avec lesquels nous nous sommes entretenus et qui ont quitté ou qui ont refusé des postes dont le salaire était bien supérieur à celui qu'ils touchent à la Coopérative, estimant qu'une vie au service de l'homme avec moins d'argent, est préférable à une vie déshumanisée avec plus d'argent. Voilà tout le secret du choix de ces hommes.

Ajoutons que sur le plan technique, l'initiative personnelle, le dynamisme, la joyeuse camaraderie sont honorés et servent de support à toute l'activité de l'entreprise.

LES USINES DE MONDRAGON

Nous avons eu de la part des responsables, un accueil d'une cordialité et d'une générosité inoubliables.

Nous avons visité une usine où l'on fabrique du matériel électro-domestique, et qui, dans sa catégorie, est sans doute une des plus modernes d'Europe. Un millier de personnes y travaillent sur d'énormes chaînes ou convoyeurs, au

bout desquels sortent journalièrement des milliers de réfrigérateurs, de cuisinières et de radiateurs.

Un autre ensemble de plus de 400 personnes, fabrique des boulons, des thermostats et autres éléments de base utiles à l'industrie. Plus loin, d'un établissement d'une propreté méticuleuse sortent des composants électroniques ainsi que des sous-ensembles destinés à l'industrie radio électrique : télévision, servo-commande, matériel de navigation...

Plus loin encore c'est l'industrie lourde avec ses fonderies modernes, traitement de métaux non-ferreux, montage des machines-outils destinées aux travaux publics, aux ports, aux aérodromes...

LES FONDATEURS

Durant notre visite, nous avons pu présenter nos félicitations à l'inspirateur de cette belle œuvre. C'est un humble prêtre tout blanchi par le poids de son activité inlassable : M. l'abbé Arizmendi.

Il sut, voici plusieurs années, avec cinq jeunes ouvriers courageux et compétents, ouvrir cette voie, qui est, aujourd'hui, le salut de toute une région, qui, sans elle, aurait vu aussi toute sa jeunesse s'en aller ailleurs à la recherche de son pain quotidien.

Cette Coopérative industrielle qui ouvre une voie nouvelle, est la gloire d'Euzkadi. Puisse son exemple s'étendre à toute l'Europe, car, nous ont dit les responsables, si nos ouvriers sont des Basques à 90 %, si nous sommes jeunes, ou plutôt, parce que nous sommes jeunes (moyenne d'âge des ouvriers, 27 ans), nous ne sommes pas repliés sur nous-mêmes, nous voyons plus loin qu'Euzkadi, plus loin que l'Espagne : Nous sommes Européens.

V.S.

Une personnalité bretonne donne son point de vue sur l'affaire Kennedy

L'assassinat du président Kennedy donne actuellement lieu à la publication de plusieurs ouvrages et articles de presse et à de nombreuses émissions radiophoniques et télévisées qui remettent en cause les conclusions de la police de Dallas, du F.B.I. et de la Commission Warren quant à l'origine de l'attentat.

Les éditions France-Empire ont publié au début de décembre un ouvrage intitulé « Les Quatre jours de Dallas » dont l'auteur est Morvan Duhamel, journaliste politique et Chef du Cabinet du Président du Conseil Economique et Social.

Dans cet ouvrage, Morvan Duhamel, s'appuyant sur des faits établis, a reconstitué, heure par heure, l'activité des principaux acteurs de la tragédie de Dallas, notamment, le président Kennedy, Oswald et Ruby, au cours des quatre journées fatidiques, et il en donne un récit parfaitement vivant.

En outre, dans une postface certainement appelée à un grand retentissement, l'auteur analyse les principaux ouvrages

récemment parus sur ce sujet (ceux de Popkin, d'Epstein et de Lanne notamment), et il démontre, citations à l'appui, qu'ils contiennent des erreurs manifestes, des interprétations fallacieuses et surtout des contrevérités flagrantes, bref, que c'est seulement grâce à des sollicitations de textes et à des artifices frauduleux que le rapport Warren peut être contesté et la thèse du complot relancée.

Nul doute que la controverse actuellement en cours ne prenne au cours des semaines à venir, grâce aux « Quatre Jours de Dallas » de Morvan Duhamel une tournure nouvelle.

Samedi 11 février, à 21 heures
Hôtel Moderne, place J. Le Brix
VANNES

BAL BRETON, organisé par le
Cercle Richemont.



BUHEZ KENDALC'H



Commission de formation de responsable

*Etude du « Dossier Missouffe » durant le Stage 2^e degré
à Châteauneuf-du-Faou*

DE jeunes bretons, réunis à Châteauneuf-du-Faou le 23 août 1966, lors du stage d'été de Kendalc'h, ont étudié le dossier destiné à édifier le Livre Blanc de la jeunesse. C'est avec un grand étonnement que nous avons remarqué que le questionnaire type concernait **uniquement les loisirs**. Voici quelques demandes issues de cette étude :

1) Les jeunes souhaitent rester en Bretagne. A cet effet il est nécessaire de mettre en place un enseignement technique valable, celui-ci faisant particulièrement défaut.

Il est nécessaire de trouver des débouchés sur place pour ces techniciens dans des branches utilisant une main-d'œuvre abondante, par exemple l'électronique et l'industrie pharmaceutique.

Il faut également prévoir, en Basse-Loire, une industrie d'entraînement.

2) Les jeunes doivent prendre une part active à la vie locale et régionale en constituant des conseils municipaux de jeunes ou une grande place sera donnée à l'information et à l'étude.

Ces conseils municipaux seront fédérés à l'échelon régional pour former un conseil régional de jeunes.

Les problèmes des jeunes sont très différents des problèmes de loisirs : pour nous le problème de l'émigration est beaucoup plus important que les problèmes de loisirs. Il convient de développer les groupes d'études économiques et sociales et de mettre en place la représentation des apprentis et des jeunes travailleurs au sein des Comités d'entreprises.

3) Les jeunes doivent s'informer eux-mêmes et ne pas être informés, sinon on risque d'aboutir au dirigisme, très différent de l'information.

La presse actuelle apparaît comme une presse d'opinion, non une presse d'information, il est donc urgent de rétablir la liberté réelle de la presse pour qu'elle retrouve son rôle.

Les jeunes responsables souhaitent pouvoir s'exprimer librement au moyen de la presse écrite et surtout audio-visuelle (télévision, radio).

4) Les formes de loisirs préférés sont les clubs de lecture, et surtout l'art populaire et les traditions, si riches et vivants en Bretagne, ou existe aussi une véritable civilisation en évolution constante.

Les animateurs permanents doivent se cantonner au domaine administratif (à Rennes, par exemple, existe un club ou l'ani-

mateur ne sert que pour le ping-pong... la salle est donc pratiquement inutilisée).

Les animateurs doivent avoir obligatoirement une bonne formation régionale. L'animateur payé, finissant par faire l'instituteur, les jeunes sortant d'une école pour y retourner... il convient d'éviter la fonctionnarisation.

Les jeunes eux-mêmes doivent animer leur groupe, en choisissant leurs moniteurs.

5) En ce qui concerne les spectacles, théâtre, cinéma, etc... il faut favoriser l'activité aux dépens de la passivité, et éduquer le goût.

Un bon spectacle procure un enrichissement, une source de discussion, en même temps qu'une détente et un dépaysement.

Les voyages de jeunes à l'étranger sont excellents pour la formation, d'autant meilleurs que le contact avec la population est plus profond. Malheureusement on peut déplorer, chez nous, un manque du sens de l'hospitalité.

Les chantiers de travail sont excellents notamment la restauration des monuments historiques, et l'aménagement par les jeunes eux-mêmes de leur local.

6) Les meilleurs moyens de détente nous semblent être les danses, chants, musique et arts populaires, ainsi que les études locales et les enquêtes. Il faut accentuer les caractères régionaux.

7) L'équipement matériel fait en général défaut. L'intérêt des maisons de Jeunes est de constituer un point de rencontre, un lieu de vie en commun.

L'inconvénient est d'en faire le monopole d'un petit groupe, alors qu'un tel lieu devrait répondre à un besoin.

L'existence de ces foyers doit être fonction de l'importance du groupe, non de ses opinions. Ils doivent de plus être adaptés au maximum de population pour les régions touristiques.

Il faut faciliter les contacts entre les divers groupes de jeunes.

8) Dans le domaine des sports, L'équipement en piscines est particulièrement insuffisant, ainsi que l'encadrement. Il convient aussi d'aménager les horaires : enseignement à mi-temps dans le secondaire.

Il convient aussi de développer la voile, et de tenir compte des aptitudes régionales (lutte bretonne).

Il ne faut pas non plus oublier les apprentis et les jeunes travailleurs préparant les brevets de maîtrise, en leur facilitant le travail à mi-temps.

CALENDRIER DES FESTOU-NOZ

- 31 décembre. — CARNOET (Bagad ar Flamm, de Brest).
- 7 janvier. — SAINT-HERNIN (C. C. de Spézet).
- 14 janvier. — SAINT-SERVAIS (C. du-N.), par l'Amicale des P.T.T. des Côtes-du-Nord.
- 21 janvier. — LE FROSTEL, en PLOUNÉVÉZEL (C. C. de Carhaix).
- 21 janvier. — PLOUDALMÉZEAU (Kevrenn Brest Ar-Flamm).
- 28 janvier. — CHATEAUNEUF-DU-FAOU (C. C. de Châteauneuf).

LE CERCLE CELTIQUE dans la Société Moderne

DE nombreux cercles et groupes bretons ont déjà fêté leur dixième, voire leur quinzième anniversaire. Ils apparaissent comme de solides institutions et leurs noms, connus de tous, finissent par symboliser le terroir qu'ils ont mission de représenter.

Mais on peut se demander si, en prenant de l'âge, les cercles celtiques n'ont pas vieilli. Répondent-ils aujourd'hui aux objectifs premiers qui étaient les leurs à leur fondation ? Ces objectifs eux-mêmes sont-ils toujours valables ? Le cercle celtique sert-il à quelque chose ? Joue-t-il pleinement son rôle dans notre société en pleine évolution ? Questions insolites qui peuvent sembler aberrantes en raison de l'ancienneté de beaucoup de groupes.

Pourtant, il est temps de faire le point, de dresser le bilan de leur action.

C'est un bilan bien difficile à établir : on ne couche pas sur un livre de comptes les progrès ou le recul de l'influence d'un groupe ; on ne peut mettre en terme d'équations les individualités perdues ou gagnées à la cause bretonne. Cependant, si l'on peut parler de rendement, on s'aperçoit que celui-ci est assez faible. Le cercle traditionnel, basé uniquement sur la danse, avec répétitions en hiver et sorties en été représente déjà une forme périmée, en dépit d'un rôle social et humain dont l'importance ne saurait être contestée, notamment dans les campagnes. La danse attire par ailleurs beaucoup de jeunes, et reste un moyen essentiel de recrutement, mais il faut bien reconnaître que la danse seule — pas plus que la musique — n'est capable de conserver dans un cercle les éléments qu'elle lui avait permis de recruter. A moins de pousser très loin la pratique et la technique — ce qui ne saurait être que le privilège de quelques grandes sociétés — le groupe s'essouffle et se fatigue par l'échange continu de ses danseurs et de ses sonneurs. On en arrive, dans certains cas, à trouver fort logique de cesser ses activités après le mariage, comme si le cercle était l'affaire des adolescents, voire des enfants.

Deux causes nous semblent motiver et expliquer tout à la fois cette désaffection. Par simplification, nous parlerons d'une cause externe et d'une cause interne. La cause externe, c'est l'évolution de la société, de ses besoins, de ses possibilités. Les cercles et les bagad ont pratiqué longtemps une sorte de tourisme à rebours, permettant à leurs membres de voyager à des conditions très intéressantes. A l'heure actuelle, tout au moins dans les villes, les facilités de voyager sont très grandes, et l'attrait du déplacement de cercle s'en trouve diminué. Ceci serait plutôt une bonne chose, tant il est vrai que les danseurs et sonneurs recrutés par l'appât du kilomètre n'ont jamais fait — et ne feront jamais — des membres intéressants pour leur esprit breton ou leurs connaissances de la culture bretonne. Mais il y a plus grave : c'est le décalage qui, peu à peu, est apparu entre la société et le cercle, alors qu'il devrait y baigner de façon incessante, s'y revivifier, y puiser le goût des choses nouvelles. Si le cercle reste figé dans un modèle vieux de vingt ans, alors que le milieu qui l'entoure évolue sans cesse, le divorce est inévitable. Les mouve-

(suite page 6)

ments de scoutisme l'ont bien compris, qui tentent depuis quelque temps une refonte complète pour repartir sur des bases neuves. Les aspirations des jeunes ne sont plus les mêmes ; la télévision, la multiplication des journaux, les voyages, en ont fait des gens bien ou mal informés, mais qui demandent en tout cas une grande variété d'activités et ne vont plus que très rarement décidés à accepter les cadres anciens.

Le défaut interne, c'est la vie en cercle fermé, la contemplation de son nombril. Ouvrons notre cercle, notre bagad, ouvrons-le à la culture universelle, chaque fois que cela est possible. N'opposons pas systématiquement la Bretagne au reste du monde. Ne faisons pas de la Bretagne le centre de l'univers. Bien sûr, la culture bretonne doit constituer la matière essentielle de notre travail, mais une connaissance vraie de la Bretagne, son appréciation à sa juste valeur ne peuvent résulter que d'une comparaison et d'une étude objective des autres formes de culture.

Il y a dans bien des groupes un manque de désir d'apprendre, d'être informés. Les responsables de cette désaffection sont le plus souvent les élites du pays, qui ne se gênent guère pour mépriser les cercles mais ne font rien pour les instruire. Il est du devoir de celui qui a reçu l'instruction ou le don de quelque chose d'en faire bénéficier le groupe de son terroir, de l'aider, de le tirer, s'il le faut, pour l'élever à un bon niveau culturel.

On peut se demander, après ces réflexions, si le cercle doit encore continuer à exister en tant que tel. Puisqu'il faut accompagner la société, et non la suivre, la meilleure solution n'est-elle pas de s'y fondre, de s'y intégrer complètement ? Il n'y aurait plus alors de cercles ni de bagadou, mais de petites équipes travaillant au sein d'autres organisations de jeunesse et de culture. Cette proposition, que certains ont faite leur, ne nous semble absolument pas valable. Elle aboutirait à une dispersion des efforts nuisible à leur efficacité. La dissolution totale dans la société signifierait la fin du mouvement breton, l'oubli rapide de tout objectif breton. Une équipe de danse opérant dans un club de jeunes en viendrait vite à ne plus faire de différence entre une danse bretonne, une danse berrichonne, ou une danse tyrolienne. Il est inconcevable que l'on ait pu mettre en doute la nécessité pour nos groupes d'avoir une existence et une vie propres. Le cercle, le bagad doivent exister, ils doivent être les foyers qui rayonnent vers les autres mouvements. Ils doivent approfondir sans cesse la connaissance de la matière bretonne : danses, chants, musique, mais aussi langue, histoire, arts, etc... Ils doivent former leurs membres, les élever dans un esprit breton établi sur une bonne approche de la culture bretonne. S'il faut ouvrir le groupe vers le monde extérieur, le briser serait par contre une erreur. Il doit se fortifier, se garder de la médiocrité pour pouvoir jouer pleinement son rôle de foyer en envoyant ses membres donner un esprit breton aux autres mouvements de jeunesse de sa région.

(à suivre)

COSTUMES BRETONS

neufs et d'occasion

OLIVIER KERVELLA

gare d'ELVEN (Morbihan)

Le samedi 21 janvier, à PLOUDALMÉZEAU

Salle « La Tocade », à partir de 21 heures

Grande FEST-NOZ organisée par la Kevrenn Brest Ar-Flamm.

LE COURRIER DES LECTEURS

AU SUJET DU BZH

DE GORGES LESNÉ, LA GUERCHE :

« Je me permets de vous signaler mon indignation au sujet de l'interdiction des signes extérieurs bretons, tel le BZH. Je suis né à St-Malo de père et mère originaires des Côtes-du-Nord et Finistère ; je suis de tout cœur Breton avant tout (...) Je signale que mon père a été tué en 40 pour la France (...) L'on n'a qu'à enlever aussi par décret municipal ou préfectoral tous les écussons de Corse, Ile-de-France, etc. (...) Je suis au courant par notre journal « Breiz » du travail accompli par les groupements bretons au point de vue culturel, économique, etc. et je les en félicite. »

« NOUS AVONS BESOIN D'UN SOUTIEN »

DE JEAN-YVES RAVEAUD, BORDEAUX :

« Il faut que vous fassiez savoir ce que font quelques Bretons à Bordeaux. Dans un foyer de jeunes, nous avons organisé une petite soirée. Il y avait des présentations de diapos, quelques danses que dirigeaient M. et Mme Jacq, plusieurs sonnées (avec trop de fausses notes, mais le cœur y était) par Jean-Claude et moi. Puis on a lu une légende et l'on a bu du cidre et mangé du far fait sous les directives de Marie-Claude, ma frangine, par des Bordelaises ! Il était un peu brûlé... mais il n'en resta pas. (...) 40 personnes au maximum avaient été prévues. Plus de 70 sont venues (...) Nous pensons faire, cet hiver, des festounoz (...) Les Bretons ne sont pas aimés ici. « Il pleut toujours en Bretagne ». Mon rêve, que l'on fera tout pour réaliser, serait de leur montrer le vrai visage de mon pays.

Je voudrais demander à tous les jeunes qui le voudront bien de m'envoyer des documents sur la Bretagne et les Bretons : coupures de presse, photos, drapeaux gwenn ha du, BZH, etc., bref tous les petits papiers que l'on peut récolter là-bas et qui peuvent servir, agrandis, pour les décorations de salles et qui seront autant de choses précieuses. Je crois que nous avons besoin d'un soutien moral. »

NOS ORIGINES MYSTÉRIEUSES

DE MARIE-PAULE RAOULT, PARIS :

« Je viens juste aujourd'hui de prendre connaissance avec votre journal « Breiz » dont j'ignorais totalement l'existence et je vous avoue avoir été très emballée... (...) Pour la première fois, je me trouve face à un mensuel celtique qui ne traite pas uniquement de nouvelles civiles ou religieuses de notre belle Bretagne, mais qui traite des sujets littéraires, folkloriques (...)

Maintenant, je vous suggérerais des articles concernant le passé historique de la Bretagne, sur nos origines qui restent assez mystérieuses (ne sommes-nous pas originaires d'Asie ?), puis du rapprochement à effectuer entre nous autres Bretons et ce peuple gallois resté si indépendant de l'Angleterre et dont la race se trouve la même que la nôtre. »

Nous précisons à Marie-Paule que Breiz a déjà plus d'une fois traité de ces sujets. Mais nous y reviendrons, ne serait-ce que pour faire plaisir à notre

aimable lectrice, à qui nous indiquons tout de suite que non, les Bretons ne sont pas originaires d'Asie.

« PARLER DE NOS PROBLÈMES ENTRE NOUS »

DE JEAN LE BOURHIS, VANNES :

« J'ai dix-neuf ans et j'habite Vannes. Je suis un fervent lecteur de Breiz, je suis attiré par tout ce qui a trait à la Bretagne, mon pays. (...) Dans le numéro de décembre, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt la lettre que vous a adressée Monique Collouard, de Dinan. Son désir est aussi le désir de beaucoup de jeunes du moins je l'espère, car faut-il préciser qu'à Vannes les jeunes sont plutôt du genre amorphe (...) Pour ma part, j'aimerais apprendre le breton, mais je constate que c'est dur et que les professeurs de langue bretonne sont excessivement rares. Peut-être qu'un jour viendra...

Je suis d'accord sur le fait qu'elle aimerait trouver un courrier où nous pourrions parler de nos problèmes, entre nous. En conclusion je dis à cette jeune fille : « Bravo Monique ! La Bretagne a besoin de jeunes comme toi car, comme tu l'as si bien dit, c'est à nous qu'il appartient de faire revivre la Bretagne d'aujourd'hui et de demain.

(...) Toutes mes félicitations pour votre journal que j'attends chaque mois avec impatience. »

UNE CERTAINE DESAFFECTION DES JEUNES...

D'UN LECTEUR NANTAIS :

On note dans de nombreux cercles celtiques une désaffection des jeunes autour de 18 ans. Les causes, je pense, en sont simples et il serait relativement facile de remédier à cet état de choses. (...) On entre dans un cercle vers l'âge de 12 ou 13 ans, souvent par hasard ou sur l'insistance d'un ami, et généralement l'on est séduit. Pourquoi ? Il faut être réaliste : c'est un moyen avantageux de voyager, de sortir. Jusqu'à 18 ans, c'est valable ; ensuite, pouvant voyager seul, on se retire. Remède : il faut que le jeune (le militant) parvienne à s'intéresser à la Bretagne ; la vie d'un cercle n'est pas très passionnante à 16 ans ; apprendre les mêmes pas depuis X temps, sortir l'été, s'astreindre à une fréquentation régulière, etc. Si bien que très vite le jeune a le sentiment d'inutilité. Il faut une activité (et non passivité) qui le prenne et lui donne la sensation d'œuvrer, d'avoir une responsabilité.

(Le « Breiz or Bro ») c'est peut-être un début, mais un peu jeune ; car enfin, si au lycée, à l'école primaire, à la faculté, on acquiert peu à peu l'esprit français, ce n'est pas en sachant la longueur des fleuves français, ni la hauteur de sommets perdus, mais en apprenant à aimer la littérature franque. Il doit en être de même au niveau breton (...) Kendalc'h se devrait d'éditer un recueil de textes choisis : Y. B. Calloc'h, La Villemarqué, Brizeux, Ar Braz. Il est triste de constater que de nombreux titulaires du DCB savent dates de naissance et de mort de Brizeux, mais n'ont jamais lu une ligne de lui, car n'en ayant pas eu l'occasion. Faire aussi des tables rondes au cercle avec discussions littéraires, économiques, historiques, animées par un jeune. (...) Sur 50 jeunes dans un cercle, il y en a 5 à 10 valables, capables de créer quelque chose. A eux de jouer l'équipe d'animation.



La commission de Danse de Kendalc'h continue le travail de l'U.D.K.



Le dimanche 27 novembre se sont réunis à la salle des Fêtes de Pontivy, les membres chargés d'élaborer la nouvelle commission de danse de Kendalc'h, les activités de l'ancienne commission de l'U.D.K. se terminant au dernier concours de danse de Guingamp, suivant les accords passés.

Etaient présents : Mlles Marec, Gouriou ; MM. Cheru, représentant M. Renaud excusé, Daniel, Donniou, Guihard, Josset, Praud, Dr Tricoire.

Excusés : Mlle L'Hour, Mme Brandily, M. Le Moigne.

Le Dr Tricoire est élu Président de la Commission. Jean Guihard est désigné pour le secrétariat ; Jacques Josset est chargé de la commission d'Etudes de formations de moniteurs.

Après un large échange de points de vue sur les problèmes de la danse populaire, la Commission de danse a étudié et décidé les points suivants pour un programme de décembre, janvier, février :

● Concours de danse populaire.

Danse de concours : Gavotte Bigouenne comprenant le pas simple de gavotte avec une figure de changement de direction.

Journées d'étude : Pour les moniteurs de chaque cercle (2 couples).

18 décembre à Pontivy, salle des fêtes à partir de 14 heures.

Par région pour 2 couples de chaque cercle :

22 janvier, Châteaulin - Vannes.

29 janvier, Savenay - Dinan.

Pour ces régions afin de travailler au maximum les groupes seront désignés en 2 sessions de travail.

a) Les groupes près du lieu de la réunion le matin de 9 h. 30 à 12 h. 30 ;

b) Pour les autres plus éloignés, l'après-midi de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Ces couples seront contrôlés afin de refuser l'entrée aux séances de travail des autres couples ou membres excédentaires. (Sauf bien entendu le représentant d'un groupe qui ne danserait pas).

Règlement du concours :

Le règlement de ce concours sera révisé en prochaine réunion de commission, mais déjà des modifications ont été apportées :

JURY. — Suivant la méthode déjà employée dans certains concours de région, le jury sera composé d'un représentant de chaque groupe présent au concours (ce représentant s'abstenant de juger le passage de son groupe), et de deux membres désignés de la commission de danse.

PRIX. — Le prix de danse populaire sera jugé sur l'ensemble des points de la danse imposée (Ensemble et Style) et de la danse libre (ensemble seulement), auquel s'ajoutera une notation sur les sonneurs.

Le Prix de Présentation sera jugé sur la danse libre pour son entrée, sa sortie, et l'originalité de la présentation. (Cette notation n'étant pas ajoutée à l'ensemble des points du Prix de danse populaire).

Qualification des groupes de danse.

La prochaine réunion de commission étudiera les différents degrés de qualification des groupes de danse, qui pourront se classer en plusieurs « Poules ».

Une première qualification est prévue cette année, pour les groupes qui ont mis au point un programme de danses ou de variations, enchaînements etc., représentant un effort de qualité sur la présentation de la danse populaire.

Les responsables de ces groupes jugeront avec honnêteté du sérieux de ce travail, et adresseront la demande d'admission à cette qualification au secrétaire de la commission, en précisant le sens de ce travail (description succincte des danses et minutage).

Un jury composé de 3 membres se déplacera au cours d'une répétition pour contrôler et accorder éventuellement cette qualification. Il est bien entendu que cette qualification n'est valable que pour un an. Il s'agit de reconnaître officiellement la valeur des groupes qui font un effort spécial, en quelque direction que ce soit.

Ces contrôles devront s'effectuer en avril et mai de chaque année. Cette qualification obtenue, et suivant la valeur et le genre du spectacle, le groupe pourra être proposé aux comités de fêtes pour assurer des soirées de spectacle, ou passer dans les spectacles d'après-midi en intermédiaires etc...

Groupes populaires.

Cette rubrique intéresse les groupes ruraux dont les activités sont suivies et pratiquées par une masse importante du peuple, et qui ne peuvent prétendre à des qualifications accessibles plus facilement aux groupes des villes (ex. cas des groupes de l'Amicale de la Montagne).

Une étude sera faite au sein de cette Amicale et répercutée ensuite sur d'autres secteurs, afin d'organiser des concours entre ces groupes sur la danse, les chanteurs à danser, les chanteurs solistes.

Formation des moniteurs (création d'Ecoles de danse par Région).

Deux niveaux de plusieurs sessions progressives ont été retenus.

1^{er} niveau. — Réserve aux moniteurs déjà affirmés dans l'Enseignement Pédagogique de la danse.

2^e niveau. — Formation des élèves-moniteurs susceptibles d'enseigner dans les Cercles Celtiques et autres formations de danse.

Une commission composée de Mme Brandily, MM. Josset et Daniel, est chargée de mettre au point le programme des sessions progressives déjà défini par une

étude personnelle de J. Josset qui sera diffusée auprès des groupes.

Déroulement de cette formation.

Chaque session comprendra :

a) Séminaire de préparation.

Un séminaire réunira les moniteurs affirmés pour étudier et mettre au point le programme de la session.

b) Création d'écoles de danse par Région.

Une école de danse sera organisée par région pour recevoir les sessions progressives de travail précédées à chaque fois d'un séminaire de préparation. Cette école régionale recevra les élèves-moniteurs sous la direction des moniteurs affirmés ayant participé au séminaire de préparation.

Recrutement des élèves-moniteurs.

Chaque membre de la commission de danse est chargé de recruter les élèves-moniteurs dans sa région. Néanmoins des élèves-moniteurs non désignés qui se seront valables pour l'enseignement pédagogique de la danse, pourront faire une demande d'inscription au Secrétaire de la Commission de danse.

1^{er} Séminaire. — Un premier séminaire sur l'éducation rythmique, base de la formation du danseur, est décidé pour les 11 et 12 février 1967.

La commission de formation de moniteurs étudiera et proposera les dates suivantes pour la première session et les suivantes.

Réunion de la commission de danse.

La commission de danse se réunira tous les trois mois.

La prochaine réunion aura lieu à Vannes le 5 mars 1967.

Diplôme de danse.

La prochaine commission de danse définira le diplôme de danse. Un diplôme sera délivré à la fin des sessions d'élèves-moniteurs. Mais il faut attirer l'attention des dits élèves sur le sérieux du programme envisagé, programme s'étalant sur plusieurs années et réclamant de la part des élèves beaucoup d'initiative personnelle, le désir d'exercer leur art de nombreuses années durant et, détail matériel important, la possibilité pour eux de se déplacer de façon autonome pour suivre les cours (le dimanche ou le soir) à un rythme qui leur sera précisé.

Le Président : Dr TRICOIRE,

Le Secrétaire : Jean GUIHARD.

Adresse du secrétariat : 18, rue Jules-Valés, QUIMPER.

Binious - Bombardés - Practices
ACCESSOIRES ET ANCHES
DORIG LE VOYER
Luthier Artisan-Maitre
4, rue de la Rogerie — RENNES (I.-et-V.) — Tél. : 40-84-47
Le seul Luthier spécialisé, Titulaire du Label
« ART ET QUALITÉ BRETAGNE » Médaille d'or

PETITES ANNONCES

VENDS LANNION, maison libre, tous commerces, 4 pièces, cuisine, débarras, cour. Prix intéressant.

Offres : LE QUENVEN Yves, 24, rue du Gros-Murger, 78-MAI. SONS-LAFFITTE.



Des nouvelles formations et formules de compétition

par J. PINCET

SONEREZ

POURQUOI DE NOUVELLES FORMULES ?

1° Parce qu'il est navrant de constater qu'en vingt ans, une seule formule ait répandu de façon très imparfaite la musique bretonne, j'ai nommé le « Bagad ».

2° Parce que ce Bagad n'est qu'une copie du « pipe-band » écossais dans lequel a été incorporé l'instrument breton par excellence : « La Bombarde ».

3° Parce que cette « Bombarde », essaye de trouver un compromis avec l'accord du « chanter », « marche au pas », casse brutalement par ses arrêts et reprises l'impression de « volume fondu » des autres pupitres ; s'élève en des contre-chants rendant la tâche plus délicate etc., etc...

4° Parce que justement il ne faut pas détruire les très belles possibilités musicales de la bombarde (exemple : couple, duos, formule orchestre, mais simplement dénoncer sa place en « Bagad ».

5° Parce que la formule Bagad a vu se dessiner une évolution (des sonneurs, de la musique jouée et des instruments), dans ses vingt années d'histoire, qui nous amène à dénoncer la saturation de ces dernières années, saturation à laquelle les meilleurs groupes ne peuvent trouver d'issue.

7° Parce que même si le public et les semi-profanes aiment à écouter un concours actuel de première catégorie (travaillé pour l'occasion), c'est que les concurrents, réussissant difficilement à allier les deux instruments principaux, ont sacrifié la musique de l'un d'entre eux.

8° Parce que si vous regardez un défilé de groupes sonneurs, vous observerez que chacun de ces groupes correspond à une date précise de l'évolution précitée et qu'il n'y a pas plus d'uniformité dans le costume de ces sonneurs que dans la musique jouée !...

CONCLUSIONS :

Conséquence de l'évolution qui en vingt ans n'a abouti qu'à un résultat imparfait, définissons de nouveaux objectifs bien précis, de nouvelles formules en fonction des instruments que nous possédons, lesquels instruments placés dans leurs contextes étudiés pourront sans craindre aucune saturation, progresser dans des voies bien déterminées.

Nous garderons cependant momentanément la « formule Bagad » qui ne représente qu'un point de départ vers de nouvelles formations.

REGLEMENT DES COMPETITIONS :

ART. 1. — Ouvert sans distinction à toutes formations (cf. tableau) utilisant les instruments : « Bombarde, » Bag-pipe » écossais, tambours de fond et ténors, grosse caisse », enregistrés avec les associations.

ART. 2. — L'organisation matérielle des compétitions en plein air et en salle est définie par les Associations (tentes des associations, du tirage au sort et enregistrement des groupes, du plateau, etc...).

ART. 3. — Chaque groupe enverra un représentant au « tirage » pour définir l'ordre de passage de son groupe. En même temps et selon les catégories se fera le tirage au sort des suites ou l'inscription du programme minuté. Lorsque les « Poules » sont en jeu, leur passage sera le suivant : Poule Junior, Poule D, C, B et A.

ART. 4. — Disqualification des groupes en cas de refus de l'ordre de passage, à moins de circonstances imprévues dans le transport du groupe.

ART. 5. — Le représentant sera tenu pour responsable de l'exactitude de son groupe sur les terrains de compétition. Le premier groupe à passer sera prévenu de l'horaire auquel il doit se tenir prêt, après quoi c'est le devoir de chaque formation de marcher en avant suivant les indications du « steward » sur le « chemin d'accord final ».

ART. 6. — Deux hommes nommés par les Associations régleront la bonne marche du concours. L'un servira de lien entre le juge et la formation, apportant aux juges la liste des airs ; l'autre vérifiera le bon ordre de passage et donnera les mêmes ordres de départ pour tous les groupes.

ART. 7. — (Sous l'article 7 est figuré le plan des aires de compétition qui sera publié ultérieurement.)

ART. 8. — La limite de l'accord final sera défini par les organisateurs et juges, sur le « chemin d'accord final », le plus près possible du plateau de passage des concurrents, pour éviter le désaccord des instruments.

ART. 9. — Les Pen Soner se placeront à la droite de leurs formations et leurs seconds à la gauche ; puis le groupe précédent ayant terminé, la formation est placée à l'entrée du terrain (cf. figure) attend l'ordre du steward et marche jusqu'au centre pour se mettre en figure de cercle.

ART. 10. — Uniformité des costumes, excepté dans les détails mineurs.

ART. 11. — Un homme, une seule formation, excepté dans le groupe d'une même société, dont l'un est junior, pouvant se faire aider par un adulte.

ART. 12. — Les Associations désigneront un de leurs membres pour superviser la marche d'ensemble de la compétition (organisation et matériel).

ART. 13. — Les frais d'inscription sont définis sur le terrain par les associations.

ART. 14. — Toute protestation ou plainte doit être adressée écrite avant la distribution des prix, accompagnée d'une caution monétaire de 15 francs. Si la plainte est pensée justifiée, la caution est retournée ; dans le cas contraire, elle n'est pas retournée.

REGLEMENT MUSICAL DES COMPETITIONS :

ART. 1. — A chaque formule de concours (cf. tableau) correspond une formule musicale bien définie.

ART. 2. — Le répertoire mis à la portée des concurrents est illimité et non imposé, mais dépend des différentes formules précitées (cf. tableau).

ART. 3. — Une marche bretonne est appelée « de compétition », lorsqu'elle comporte quatre phrases de huit mesures chacune, en temps simples ou composés, mais jouée de manière telle (cadence moins rapide que pour « défilé ») que la beauté de la ligne musicale et de l'ornementation en soit ressortie. De même en sera-t-il pour l'appellation d'une « suite danses de compétition » dont il n'est pas exigé la cadence de danse réelle de la suite, mais une « tempo » fonction de la ligne mélodique et de l'ensemble de la formation.

ART. 4. — Des exemples de marche et suite danses de compétition seront définis postérieurement dans « Breiz ».

ART. 5. — Le plus de détails possible sur l'air, l'arrangement et la composition devront être fournis au tirage au sort signés du Pen-Soner pour l'exactitude des renseignements.

ART. 6. — La Marche proposée par la poule D et junior peut être une marche trad. de 2 phrases jouée deux fois.

ART. 7. — Dans les compétition « Plein air » la marche est jouée en marchant de la limite de l'accord, pour se mettre en formation « cercle ». Après quoi elle peut être ou ne pas être enchaînée avec la « suite-Danses de compétition ».

REGLEMENT CONCERNANT LES JUGES

ARTICLE 1. — En début d'année (musicale) sera dressée un tableau de juges proposés par les différentes commissions musicales des Associations dont la candidature sera examinée par un « bureau collégial » comprenant : « Un directeur musical, un instructeur général d'Association, des « principaux » de différents pupitres et quelques Pen Soner réunis pour l'occasion. »

ART. 2. — Ces juges recevront des imprimés en double pour la répartition des joints et remarques. A la fin de chaque performance d'un groupe ces imprimés seront donnés au « steward » qui les communiquera aux délégués des Associations.

ART. 3. — Lorsque la formation a obtenu un total de points inférieur au maximum imposé, les juges sont tenus de noter des critiques constructives dans les colonnes prévues à cet effet.

ART. 4. — Dans les compétitions importantes telles que championnats en Plein air ou en salle, les juges seront isolés. Dans les compétitions moins importantes (ex. des concours régionaux) les juges seront à découvert mais à plus de 1 m. 50 des concurrents.

ART. 5. — Il est formellement interdit aux juges de se parler pendant tout le temps de la compétition.

Un complément à ces règlements sera défini dans les prochains « Breiz ».



PRODUCTIONS LANIG
binious, bombardes
practices, tambours

A. LAURENCEAU
LUTHIER

NANTES - 12, rue Jean-Jaurès

	Formules	Formation numérique pupitres	Des nouvelles Poules	Méthode de participation aux concours	Du Répertoire	Des figures	Des exigences	Du jury
Belles saisons (fin printemps-été)			Poule A	Tirage au sort parmi 3 Marches et 3 suites danses				
		« B. pipes » 6 Bomb. 6	Poule B	2 Marches et 2 suites danses à présenter et tirage au sort	Possibilité d'entraînement de la Marche à la suite danses mais pas d'arrêt dans la suite danse (ttes régions)	Marche jouée en marchant pour se mettre en formation cercle	Possibilité polyphonique dans la Marche	1 juge de chaque pupitre et 1 juge ensemble (qualité musicale)
		« Bagad » Tamb. fond. 3 Tomb. Tén. 1 G. caisse 1	Poule C	1 Marche et 1 suite danses à présenter		Cf. : Règlement	Interdiction pour la suite danse	1 Jury Poules A et B 1 Jury Autres Poules
			Poule D	1 Marche seulement				
			P. Juniors	1 Marche et 1 suite danses à présenter				
« Formations Plain-Air	« Ensemble cornemuses batterie » ou homologue « Pipe-band »	« B. pipes » 8 Tamb. fond. 3 Tamb. Tén. 1 G. caisse 1	Concours « ouvert » sans distinct de poules	Cf : Bagad (Poule A) c'est-à-dire 1 Marche et 1 suite danses sont tirées au sort parmi 3 présentées	Cf : Bagad Mais possibilité et capabilité d'enchaînement Marche Strasphey Reel	Cf. : Bagad	Interdiction polyphonique	Cf. : Bagad
Grand volume de son requis	« Grand ensemble batterie »	Tamb. fond. 3 Tamb. Tén. 2 G. caisse 1	Concours « ouvert » sans distinct de poules	Temps imparti minutage Min. : 5 mn Max. : 6 mn Hors délais disqualification	Répertoire illimité Changnt obligatoire de rythmes	Qq. phrases jouées en marchant puis formation cercle	Reprises obligatoires	1 Juré Batteur 1 Juré B. pipes
Mauvaises saisons	Mini Bagad	« B. pipes » 3 Bomb. 3 ou 4 T. fond. 2 T. Tén. (1) G. caisse 1	Concours « ouvert » mais fincle Poule	Temps imparti Min. : 9 mn Max. : 10 mn	Répertoire illimité (Musique légère)	Position cercle	Possibilité polyphonique excepté dans une suite danses	Cf. : Bagad
« Formations en Salle	Mini ensemble cornemuses batterie	« B. pipes » 5 T. fond. 2 T. Tén. (1) G. caisse 1	Cf : Mini Bagad	Temps imparti Max. : 10 mn Min. : 9 mn	Cf. : Mini Bagad Possibilité airs étrangers	Cf. : Mini Bagad	Interdiction polyphonique	Juré B. pipe 1 Juré Batteur 1 Juré ensemb.
Petit volume de son nécessaire	Quartette Bagad	« B. pipes » 2 Bomb. 2	Poule A Poule B Poule C P. Juniors seulement	Cf. : Bagad Poules A, B, C et Juniors Excepté la Marche	Liberté des régimes pour la suite danse	en demi-cercle	Interdiction polyphonique	1 Juge pipe 1 juge Bomb.
	Quartette cornemuses	« B. pipes » 4	Cf : quartette Bagad	Cf : Bagad Poules A, B, C et Juniors Excepté la Marche	Cf. : Quartette Bagad	Cf. : Quartette Bagad	Interdiction polyphonique	2 juges B Pipes
	Orchestre Bombardes	Bomb. à partir de 4 (Possibilité qes B. pipes)	Poule A Poule B Poule C seulement	Temps imposé Max. : ? Min. : ?	Répertoire illimité	à étudier	Polyphonie	2 juges Bomb.
	Petit ensemble Batterie	T. fond. 2 T. Tén. 1 G. caisse 1 (Possibilité 1 Bag. pipe)	Cf : grand Ensemble Batterie	Cf. : Gd ensemble batterie	Cf. : Grand ensemble Batterie	Cf. : Grand ensemble Batterie	Cf. : Grand ensemble batterie	Cf. : Grand Ensemble batterie

En vente à la Coopérative "BREIZ"

B. P. 78 La Baule - C. C. P. 144-67 Rennes

- | | | | |
|---|-------|--|-------|
| 20 Chansons bretonnes, harmonisées par G. Arnoux | 3 F. | LEXIQUE, Seité | 6 F. |
| 20 Chansons bretonnes, harmonisés, par G. Arnoux, avec accompagnement | 7 F. | La COUR d'EAUX & FORETS et la TABLE de MARBRE du PARLEMENT DE BRETAGNE, M. Duval | 38 F. |
| LES VILLAS BRETONNES | 18 F. | ENTRE LOIRE & VILAINE, Etude de géographie humaine, A. Vince | 30 F. |
| QUIMPER VILLE D'ART, Bréki-lien | 7 F. | NOMS DE FAMILLE DE BASSE-BRETAGNE, F. Gourvil | 20 F. |
| JEAN CHOLEAU, SON ŒUVRE. | | 4 ^e Edition HISTOIRE DE BRETAGNE, Abbé Poisson | 24 F. |
| La Fédération Régionaliste de Bretagne, E. Le Barzic | 6 F. | | |

La reproduction des articles de Breiz est libre, Mention d'origine obligatoire, sauf accord.



Laboratoire LE NAOUR
Place Carnot - QUIMPERLE



Des nouvelles formations et formules de compétition

par J. PINCET

SONEREZ

POURQUOI DE NOUVELLES FORMULES ?

1° Parce qu'il est navrant de constater qu'en vingt ans, une seule formule ait répandu de façon très imparfaite la musique bretonne, j'ai nommé le « Bagad ».

2° Parce que ce Bagad n'est qu'une copie du « pipe-band » écossais dans lequel a été incorporé l'instrument breton par excellence : « La Bombarde ».

3° Parce que cette « Bombarde », essaye de trouver un compromis avec l'accord du « chanter », « marche au pas », casse brutalement par ses arrêts et reprises l'impression de « volume fondu » des autres pupitres ; s'élève en des contre-chants rendant la tâche plus délicate etc., etc...

4° Parce que justement il ne faut pas détruire les très belles possibilités musicales de la bombarde (exemple : couple, duos, formule orchestre, mais simplement dénoncer sa place en « Bagad »).

5° Parce que la formule Bagad a vu se dessiner une évolution (des sonneurs, de la musique jouée et des instruments), dans ses vingt années d'histoire, qui nous amène à dénoncer la saturation de ces dernières années, saturation à laquelle les meilleurs groupes ne peuvent trouver d'issue.

7° Parce que même si le public et les semi-profanes aiment à écouter un concours actuel de première catégorie (travaillé pour l'occasion), c'est que les concurrents, réussissant difficilement à allier les deux instruments principaux, ont sacrifié la musique de l'un d'entre eux.

8° Parce que si vous regardez un défilé de groupes sonneurs, vous observerez que chacun de ces groupes correspond à une date précise de l'évolution précitée et qu'il n'y a pas plus d'uniformité dans le costume de ces sonneurs que dans la musique jouée !...

CONCLUSIONS :

Conséquence de l'évolution qui en vingt ans n'a abouti qu'à un résultat imparfait, définissons de nouveaux objectifs bien précis, de nouvelles formules en fonction des instruments que nous possédons, lesquels instruments placés dans leurs contextes étudiés pourront sans craindre aucune saturation, progresser dans des voies bien déterminées.

Nous garderons cependant momentanément la « formule Bagad » qui ne représente qu'un point de départ vers de nouvelles formations.

REGLEMENT DES COMPETITIONS :

ART. 1. — Ouvert sans distinction à toutes formations (cf. tableau) utilisant les instruments : « Bombarde, » Bag-pipe » écossais, tambours de fond et ténors, grosse caisse », enregistrées avec les associations.

ART. 2. — L'organisation matérielle des compétitions en plein air et en salle est définie par les Associations (tentes des associations, du tirage au sort et enregistrement des groupes, du plateau, etc...).

ART. 3. — Chaque groupe enverra un représentant au « tirage » pour définir l'ordre de passage de son groupe. En même temps et selon les catégories se fera le tirage au sort des suites ou l'inscription du programme minuté. Lorsque les « Poules » sont en jeu, leur passage sera le suivant : Poule Junior, Poule D, C, B et A.

ART. 4. — Disqualification des groupes en cas de refus de l'ordre de passage, à moins de circonstances imprévues dans le transport du groupe.

ART. 5. — Le représentant sera tenu pour responsable de l'exactitude de son groupe sur les terrains de compétition. Le premier groupe à passer sera prévenu de l'horaire auquel il doit se tenir prêt, après quoi c'est le devoir de chaque formation de marcher en avant suivant les indications du « steward » sur le « chemin d'accord final ».

ART. 6. — Deux hommes nommés par les Associations régleront la bonne marche du concours. L'un servira de lien entre le juge et la formation, apportant aux juges la liste des airs ; l'autre vérifiera le bon ordre de passage et donnera les mêmes ordres de départ pour tous les groupes.

ART. 7. — (Sous l'article 7 est figuré le plan des aires de compétition qui sera publié ultérieurement.)

ART. 8. — La limite de l'accord final sera définie par les organisateurs et juges, sur le « chemin d'accord final », le plus près possible du plateau de passage des concurrents, pour éviter le désaccord des instruments.

ART. 9. — Les Pen Soner se placeront à la droite de leurs formations et leurs seconds à la gauche ; puis le groupe précédant ayant terminé, la formation est placée à l'entrée du terrain (cf. figure) attend l'ordre du steward et marche jusqu'au centre pour se mettre en figure de cercle.

ART. 10. — Uniformité des costumes, excepté dans les détails mineurs.

ART. 11. — Un homme, une seule formation, excepté dans les groupes d'une même société, dont l'un est junior, pouvant se faire aider par un adulte.

ART. 12. — Les Associations désigneront un de leurs membres pour superviser la marche d'ensemble de la compétition (organisation et matériel).

ART. 13. — Les frais d'inscription sont définis sur le terrain par les associations.

ART. 14. — Toute protestation ou plainte doit être adressée écrite avant la distribution des prix, accompagnée d'une caution monétaire de 15 francs. Si la plainte est pensée justifiée, la caution est retournée ; dans le cas contraire, elle n'est pas retournée.

REGLEMENT MUSICAL DES COMPETITIONS :

ART. 1. — A chaque formule de concours (cf. tableau) correspond une formule musicale bien définie.

ART. 2. — Le répertoire mis à la portée des concurrents est illimité et non imposé, mais dépend des différentes formules précitées (cf. tableau).

ART. 3. — Une marche bretonne est appelée « de compétition », lorsqu'elle comporte quatre phrases de huit mesures chacune, en temps simples ou composés, mais jouée de manière telle (cadence moins rapide que pour « défilé ») que la beauté de la ligne musicale et de l'ornementation en soit ressortie. De même en sera-t-il pour l'appellation d'une « suite danses de compétition » dont il n'est pas exigé la cadence de danse réelle de la suite, mais une « tempo » fonction de la ligne mélodique et de l'ensemble de la formation.

ART. 4. — Des exemples de marche et suite danses de compétition seront définis postérieurement dans « Breiz ».

ART. 5. — Le plus de détails possible sur l'air, l'arrangement et la composition devront être fournis au tirage au sort signés du Pen-Soner pour l'exactitude des renseignements.

ART. 6. — La Marche proposée par la poule D et junior peut être une marche trad. de 2 phrases jouée deux fois.

ART. 7. — Dans les compétition « Plein air » la marche est jouée en marchant de la limite de l'accord, pour se mettre en formation « cercle ». Après quoi elle peut être ou ne pas être enchaînée avec la « suite-Danses de compétition ».

REGLEMENT CONCERNANT LES JUGES

ARTICLE 1. — En début d'année (musicale) sera dressée un tableau de juges proposés par les différentes commissions musicales des Associations dont la candidature sera examinée par un « bureau collégial » comprenant : « Un directeur musical, un instructeur général d'Association, des « principaux » de différents pupitres et quelques Pen Soner réunis pour l'occasion. »

ART. 2. — Ces juges recevront des imprimés en double pour la répartition des joints et remarques. A la fin de chaque performance d'un groupe ces imprimés seront donnés au « steward » qui les communiquera aux délégués des Associations.

ART. 3. — Lorsque la formation a obtenu un total de points inférieur au maximum imposé, les juges sont tenus de noter des critiques constructives dans les colonnes prévues à cet effet.

ART. 4. — Dans les compétitions importantes telles que championnats en Plein air ou en salle, les juges seront isolés. Dans les compétitions moins importantes (ex. des concours régionaux) les juges seront à découvert mais à plus de 1 m. 50 des concurrents.

ART. 5. — Il est formellement interdit aux juges de se parler pendant tout le temps de la compétition.

Un complément à ces règlements sera défini dans les prochains « Breiz ».



PRODUCTIONS LANIG
binlous, bombardes
practices, tambours

A. LAURENCEAU
LUTHIER
NANTES - 12, rue Jean-Jaurès

L'AIR POUR LE CONCOURS

Les mots croisés

de Yann BREKILIEN

TRAD. - arrangement: Y. le GORAS
4 ans 10

TON MEURLARJEZ

TRAD. - arrangement: D. J. P. ROBERT
Toute note comp. par J. P. ROBERT

Bombardes
Bag. Pipes
Tambours de fond
Tambours Tenors
CROQUE CAISSE

Cet air devra être interprété deux fois enchaînées. Il sera suivi d'une seconde marche librement choisie dans le répertoire de chaque "Bagad". Le prochain numéro de "Breiz" contiendra des explications et conseils détaillés concernant l'execution des partitions imposées.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALLEMENT

I — Haut-lieu de la pensée bretonne ;
 II — Penseur breton - Annonce le crachin ;
 III — Véhicule pour les militaires - Radio démodée ;
 IV — Divinité celtique - Junior ;
 V — Interjection - La mer par gros temps ;
 VI — Négation bretonne - Abréviation postale - Comme notre mère Eve ;
 VII — Sur le biniou, s'obtient par le doigté - Ville allemande ;
 VIII — De l'art qui n'en a pas l'air - Commune des Menez-Du ;
 IX — En Dinard - Pour exciter à la poursuite - Commune du Vannetais ;
 X — Plus familier que vous - Utilisé comme engrais ;
 XI — Château morbihannais - C'est en breton.

VERTICALEMENT

1 — Restés fidèles à la langue de leurs pères ;
 2 — Roman d'un grand écrivain breton - Monseigneur en breton ;
 3 — Louzou pour l'usage externe - Surgira de l'eau quand Paris sera englouti ;
 4 — Comté du nord-est de l'Ecosse ;
 5 — Notre Duchesse en est sans dessus-dessous - A reçu le symbole ;
 6 — Célèbre barde gallois ;
 7 — Faites entrer dans un groupe - Maison bretonne ;
 8 — Egalement - Rio brésilien ;
 9 — Nantes l'a mise sur son blason - A l'envers ce sera autant ;
 10 — Préposition - Manière de toucher la harpe - Saison ;
 11 — Fut commandant en chef en Bretagne au temps de Louis XV - Gel en Basse-Bretagne.

Amicale Kendalc'h Normandie - Assemblée Générale et Journée d'études

La 4^e assemblée générale de Kendalc'h Normandie, réunie à Lisieux le 23 octobre, a permis de constater la parfaite vitalité de l'Amicale. Environ une centaine de délégués étaient venus de Rouen, Le Havre, Cherbourg, St-Lô, Granville, Coutances, Avranches et bien entendu de Lisieux. Accueillis dans les locaux de la Maison des Jeunes par M. Bourlès, vice-président des Bretons de Lisieux, ils allaient se mettre au travail vers 10 h. Auparavant le Dr Laurent, président de l'Amicale Kendalc'h Normandie, précisait le sens de nos réunions et insistait plus particulièrement sur un des caractères qui doit en faire la solidité, l'amitié entre les membres, gage de la bonne marche des diverses activités.

Assemblée générale mais aussi journée studieuse pour les jeunes qui se répartissaient en quatre ateliers : danse, biniou, bombarde et tambour. Sous la direction de moniteurs chevronnés, venus de Bretagne, ils ont pu ainsi parfaire, enrichir, augmenter leurs connaissances.

Pendant ce temps les dirigeants, sous la présidence de Dr Laurent, se réunissaient pour faire le point des réalisations passées et envisager les problèmes de l'avenir. La matinée allait être consacrée au rapport moral présenté par M. Jamet,

secrétaire de l'Amicale qui le développe en trois points : 1°) la raison d'être de Kendalc'h Normandie, un lien entre les sociétés culturelles bretonnes de la région normande. Lien concrétisé entre autres, par des journées d'amitié, le 3 avril à Coutances pour la Basse-Normandie, le 24 avril au Havre pour la Haute-Normandie, au cours desquelles Lisieux fit profiter du travail considérable réalisé par sa section culturelle, une projection de diapositives sur la Bretagne montage parfaitement conçu sonorisé et commenté. 2°) l'entraide entre les groupes. Le fait de se rencontrer donc de se connaître permet de se soutenir les uns les autres, de pallier les difficultés rencontrées par certains, de faire des échanges par exemple bénéficier des recherches déjà effectuées par un autre groupe, ainsi le montage réalisé par Lisieux semble prêt à entreprendre le tour de Normandie. 3°) enfin représentation en Normandie de Kendalc'h, la Confédération des Sociétés Artistiques, Folkloriques, Sportives et Culturelles de Bretagne. Notre association n'aurait aucune raison d'exister si nos activités devaient se borner à la seule présentation de spectacles.

L'après-midi les questions les plus diverses étaient abordées. Les responsables de chaque groupe, tour à tour, faisaient le bilan de leurs propres activités, exposaient leurs difficultés, en recherchaient avec tous les solutions. Puis les activités communes étaient envisagées, journées d'amitié à Lisieux le 5 mars, à Coutances le 12 mars. Pour finir l'on passe au renouvellement des membres du bureau qui, après vote et à la satisfaction de tous, fut reconduit. Sa composition reste donc la même : Président, le Dr Laurent du Havre, vice-président, M. Cheminet de Cherbourg, trésorier, M. Rouet de Granville, Secrétaire, M. Jamet de Lisieux et secrétaire-adjoint, M. Cormier de Coutances.

Au terme de cette journée, le Dr Laurent en tirait les conclusions bénéfiques devant tous les participants. Il mit l'accent sur le but avant tout culturel qui incombe aux Cercles et Amicales, connaître les divers aspects et les immenses richesses du patrimoine culturel qui est le nôtre et que nous avons le devoir de sauvegarder.

L'hymne au « Vieux Pays de nos Pères » fut l'au revoir de cette féconde et fraternelle journée.

LES JEUNES BRETONS 1967

Divers organismes, diverses revues, se sont livrés à des sondages pour mieux connaître les préoccupations, les goûts, la psychologie des jeunes d'aujourd'hui. Mais les jeunes sont divers. Et aucun des sondages réalisés jusqu'ici ne permet d'avoir une vue d'ensemble de la jeunesse bretonne et de savoir si elle est différente de celle des autres régions. Nous demandons donc à tous nos lecteurs de moins de 30 ans de bien vouloir remplir le petit questionnaire sans prétention que nous leur proposons ci-dessous. Les conclusions qui se dégageront de ce sondage peuvent avoir une grande importance sur divers plans. Nous vous demandons d'être sincères — les réponses seront considérées comme absolument confidentielles et nous nous engageons à n'en rien divulguer. Nous ne ferons état que des résultats globaux. Les réponses sont à adresser au rédacteur en chef de « Breiz » : Yann Brekilien, 38, rue Jeanne d'Arc, 29 S - Quimper. On peut soit envoyer la page remplie, soit adresser sur une feuille de papier ordinaire les réponses par numéros. Exemple : 1 A, 2 B, 3 A... 9 B... 26 ABCF... 29 EDB etc.

Nom et Prénom :

Sexe : M F (1)

Age :

Profession :

Diplômes possédés : Certificat d'études, brevet, baccalauréat, licence, doctorat, agrégation (1)

Marié ou célibataire (1) ?

Membre d'un Cercle celtique, d'un Bagad, d'une association bretonne (1)

Adresse :

1 — Où vis-tu présentement ? A — En ville. B — A la campagne (1).

2 — Si tu avais le choix, préférerais-tu vivre A — En ville. B — A la campagne (1) ?

3 — Pour tes vacances, préfères-tu : A) la mer ? B) la campagne ? C) la montagne ? (2).

4 — Préfères-tu les promenades : A) seul B) avec des camarades ? (1)

5 — Te promènes-tu quelquefois à pied : A) dans la campagne ? B) au bord de la mer ? C) à travers bois ? (2).

6 — Fais-tu volontiers des promenades : A) à bicyclette ? B) à cyclomoteur ? C) à motocyclette ou en scooter ? (3).

7 — Passerais-tu volontiers un après-midi à lire ? A) oui B) non (1).

8 — Passerais-tu volontiers un après-midi à écouter de la musique ? A) oui B) non (1)

9 — Quand tu es avec des camarades, préfères-tu : A) danser B) jouer aux cartes C) bavarder D) écouter des disques ? (2).

10 — Préfères-tu : A) la bicyclette B) le cyclomoteur C) la motocyclette D) le scooter E) ou l'automobile ? (2).

11 — Si tu possèdes un « deux roues », aimes-tu lui faire faire du bruit ? A) oui B) non (1).

12 — Aimes-tu la vitesse pour la vitesse ? A) oui B) non (1).

13 — As-tu chez toi un appareil de télévision ? A) oui B) non (1).

14 — Regardes-tu la télévision tous les jours ? A) oui B) non (1).

15 — Si oui plus d'une heure ou moins d'une heure par jour ? (2)

16 — Préfères-tu voir un film au cinéma ou à la télévision ? (2)

17 — Vas-tu au cinéma : A) à peu près toutes les semaines B) plusieurs fois par semaine C) une ou deux fois par mois en moyenne D) ou moins de 10 fois par an ? (2)

18 — Vas-tu au bal (moderne) : A) souvent B) de temps en temps C) jamais ? (2)

19 — Vas-tu aux bals bretons et festou-noz : A) souvent B) de temps en temps C) jamais ? (2)

20 — Prends-tu plus de plaisir : A) aux danses modernes B) aux danses bretonnes ? (2)

21 — Pratiques-tu régulièrement un sport ? A) oui B) non (1).

22 — Assistes-tu souvent à des matches, des courses et autres rencontres sportives ? A) oui B) non (1).

23 — Sais-tu à peu près reconnaître : A) les arbres B) les fleurs sauvages C) les oiseaux D) les champignons E) les constellations ? (3)

24 — Chantes-tu en travaillant ? A) oui B) non (1).

25 — Connais-tu par cœur : A) des chants en français B) des chants en breton C) ou n'en connais-tu aucun ? (2)

26 — T'intéresses-tu : A) au tour de France ? B) à la Coupe de France de foot-ball ? C) au Tournoi des cinq Nations ? D) au championnat de lutte bretonne ? E) au concours de Bagadou ? F) à la conquête de l'espace ? G) à la vie privée des vedettes de cinéma ? (3)

27 — T'intéresses-tu à la vie privée de la famille royale britannique ? A) oui B) non (1).

28 — Que lis-tu dans les journaux ? A) les éditoriaux B) les articles de fond (philosophiques, politiques, économiques) C) les reportages et articles culturels D) les faits divers E) les résultats sportifs F) le feuilleton G) les bandes dessinées ? (3)

29 — Quelles sont tes 3 lectures préférées ? A) les journaux ordinaires B) les magazines C) les romans D) les récits de voyage et les livres faisant connaître le monde E) les livres d'histoire F) la poésie (marque trois croix).

30 — Qu'est-ce qui te préoccupe le plus ? A) les questions métaphysiques B) les problèmes politiques C) les questions sociales D) les problèmes économiques E) la connaissance scientifique ? (2)

31 — Qu'est-ce qui est pour toi le plus important : A) les pratiques religieuses ? B) l'action sociale ? C) l'action politique ? D) ta réussite professionnelle ? E) la culture de ton esprit ? F) le maintien de ton corps en bonne forme ? G) le succès artistique ou sportif ? (2)

32 — Considères-tu que les règles de la morale traditionnelle sont : A) toujours valables ? B) dépassés ? (2)

33 — Considères-tu le « flirt poussé » comme : A) normal ? B) sans importance ? C) condamnable ? (2)

34 — Pour les garçons : Préfères-tu la compagnie des filles : A) jolies ? B) intelligentes ? C) aimables ? D) gaies ? E) sportives ? F) bien habillées ? (2)

34 bis — Pour les filles : Préfères-tu la compagnie des garçons : A) bien physiquement ? B) intelligents ? C) serviables ? D) joyeux, amusants ? E) sportifs ? F) élégants ? (2)

35 — En ce qui concerne le mariage, que faut-il selon toi considérer d'abord chez l'autre : A) son physique ? B) son intelligence ? C) sa situation sociale ? D) ses qualités de cœur ? E) vos goûts communs ? F) sa fortune ? (2)

36 — Dans le choix de ton métier, t'es-tu laissé (ou te laisseras-tu) guider avant tout par : A) le prestige de la profession ? B) l'intérêt du travail lui-même ? C) le rôle social à jouer ? D) les avantages de la vie offerte (exemples : durée des vacances, occasions de voyages, indépendance, etc.) ? E) l'importance des gains ? F) l'assurance d'une retraite ? G) la tradition familiale ? H) les facilités d'accès, la certitude de l'emploi ? (2)

37 — A ton avis, le travail de la femme hors de son foyer est-il : A) une excellente chose ? B) un mal nécessaire ? C) quelque chose de déplorable, à éviter dans toute la mesure du possible ? (2)

(38) — Si ta profession t'oblige à vivre hors de Bretagne, accepteras-tu cette émigration : A) avec joie (exemple : attrait de la découverte d'autres pays, goût des climats plus chauds, etc...) ? B) sans difficultés ? C) à contre-cœur ? D) ou ne l'accepteras-tu à aucun prix ? (2).

39 — Si tu es obligé de travailler hors de Bretagne, auras-tu la volonté d'y revenir : A) le plus tôt possible ? B) pour finir tes jours ? C) seulement pour les vacances ? D) jamais ? (2).

40 — Classe par ordre d'importance (en mettant 1 pour la plus importante, 2 pour la suivante et 3 pour celle qui compte le moins à tes yeux), ces trois qualités que tu possèdes : Européen, Français, Breton.

41 — Te serait-il indifférent, pendant ton service militaire, d'être commandé par des officiers allemands, anglais, autrichiens, hollandais, italiens, etc. ? A) oui B) non. (1)

42 — Penses-tu que la culture française est : A) supérieure aux autres ? B) égale ? C) inférieure ? (2).

43 — Considères-tu le breton comme : A) une langue du passé ? B) une langue aussi moderne qu'une autre, mais malheureusement vouée à disparaître ? C) une langue de l'avenir ? (2).

44 — Estimes-tu le système d'enseignement français (organisation, programmes, examens) : A) supérieur aux autres ? B) acceptable ? C) médiocre ? D) absurde ? (2).

(suite page 12)

NOTRE ENQUÊTE

(Suite de la page 11)

45 — Classe par ordre de préférence (1 pour celui que tu préfères, jusqu'à 5 pour le dernier), les dramaturges suivants : Racine, Shakespeare, Corneille, Tanguy Malmanche, Sophocle.

46 — As-tu lu des œuvres de Sartre ? , Camus ? , Malraux ? , Bergson ? , Teilhard de Chardin ? , Karl Marx ? , Simone Weil ? , Simone de Beauvoir ? (3).

47 — Quels sont ceux des héros ci-après que tu admires : James Bond ? , Modesty Blaise ? , Thierry la Fronde ? , Astérix ? , Obélix ? , Zorro ? , Jules César ? , Vercingétorix ? , Padraig Pearse ? , Napoléon ? , Peredur (en français : Perceval) ? , Nominoë ? , Anne de Bretagne ? (3).

48 — Classe par ordre de préférence les chanteurs suivants : Johnny Hallyday, les Beatles, Antoine, Glenmor, Brassens, Tino Rossi, Adamo, Charles Trénet.

49 — Et les chanteuses suivantes : Sheila, Sylvie Vartan, Poan Baez, Andrée Le Gouil, Sœur Sourire, Eliane Pronost, Françoise Hardy, les sœurs L'Hour, les sœurs Goadec.

50 — Quels sont tes cinq livres préférés ? : 1) ; 2) ; 3) ; 4) ; 5)

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Mets une croix dans le rond correspondant à ta réponse.

(3) Mets une croix là où ta réponse est affirmative.

C'HOARIOM



Dudiuz eo an Arz, doaniu ar vuhez.

« VACANCES EN BRETAGNE »

Nous sommes heureux de remercier tous ceux qui ont répondu à l'appel de « BLEIMOR-SANA » l'Association des malades bretons, en participant à son concours en faveur des malades.

Voici le résultat de ce concours :

— Dans la première série : Paysage, Mlle Guénégé Liliane, de Nantes, gagne un 33 tours pour son diapositive : « Les Glénans après la tempête ».

— Deuxième série : Monuments, M. Floc'h Yves, de Dinan, gagne une histoire de Bretagne du Père Chardonnet, pour son diapositive « Fontaine de Saint-Venec ».

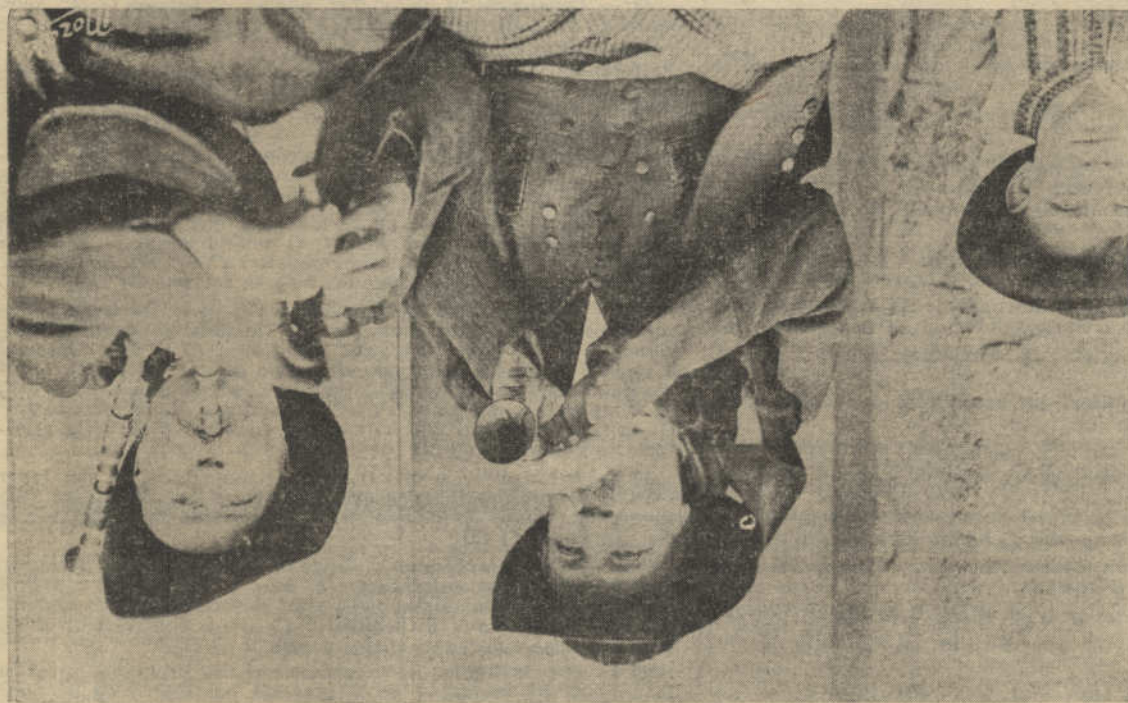
— Troisième série : Cercle celtique, M. Poher, de Surville, gagne un drapeau breton de 80 cm sur 1 m. 20, pour son diapositive : « Cercle de Guérande ».

Ce concours était organisé par « Bleimor-Sana » dont le but est de faire connaître et aimer la Bretagne aux malades. Activités : « Ar Stivell », Bibliothèque bretonne par correspondance. Prêts ; Cours de breton par correspondance. Expositions sur le thème « Connaissance de la Bretagne » et pendant l'hiver avec le concours du cercle : « Dalc'hmât » de Savigny-Athis, séances de chants, de danses et de binious dans les sanas de la région.

— Que faire pour aider « Bleimor Sana » ? Vous souvenir qu'à l'occasion de vos vœux et du jour de l'an « Un breton offre des cadeaux bretons ». Pour cela « Bleimor-Sana » vous propose une pochette de six cartes de vœux, variées et décoratives, sur sujet bretons de nos meilleurs artistes, plus un petit calendrier de poche en breton. Prix de la pochette avec enveloppes : 10 f ; frais d'envoi compris. Livres en français et en breton ; disques, insignes, drapeaux bretons, plaques de voitures : « BZH » ou « BREIZH » et porte-clefs bretons.

Renseignements et commandes : M. Gi KREAC'H, 37, rue A-Daudet, 91-Champigny-DRAVEIL. C.C.P. Paris 16 421 18.

LES ANCIENS



Cette carte postale, éditée à Nantes, probablement entre les deux guerres mondiales, nous a été transmise par Jean-Guy Orio, du Cercle Celtique de Ploërmel, avec deux autres cartes de la même série, que nous publierons les mois prochains.

Elle représente deux sonneurs vannetais, avec leurs instruments (bombarde et biniou koh). Ferry, de Vannes, a identifié le sonneur de bombarde : Sommer, de Ploërin, et le sonneur de biniou : Henri Bihan, d'Arradon. Le premier semble être âgé d'environ soixante ans. Il est droitier (c'est-à-dire que sa main droite est posée près du pavillon). On remarquera la taille de ses mains : avis à ceux qui prétendent avoir les doigts trop gros pour sonner ! Il est difficile de décrire la bombarde : elle n'a ni clé ni septième trou, apparemment, ce qui n'est guère étonnant dans cette région. Elle pourrait être en buis. Le second doit être nettement plus vieux (environ soixante-dix ans). Il est gaucher.

Son instrument appelle quelques commentaires :

- La poche, sans housse, est très grande ; mais peut-être est-ce un effet de perspective.
- Le levriad, à en juger par sa longueur, doit être assez grave : autour du la naturel. Il n'est percé, lui aussi, de six trous plus deux orifices percés symétriquement à sa base.
- Les souches du bourdon et du levriad sont ornées de bagues en os (ou en ivoire ?).
- Le sutel et sa souche sont simplement en bois tourné.
- Le bourdon doit être une pièce rapportée, car il est la seule partie de l'instrument à être orné d'incrustations métalliques (plomb ou étain), rares dans cette région.

Nous recevrons avec plaisir toutes précisions concernant ces sonneurs et leurs instruments.

LES LIVRES - LES LIVRES - LES LIVRES

Le Feuilleton Littéraire de Yann Poilvet

COMMENT RECONNAITRE LES MEUBLES REGIONAUX

Longtemps dédaigné, l'art rustique a maintenant ses lettres de noblesse : la mée de grand-mère et le bahut découvert chez l'antiquaire sont la fierté de maintes maisons. Mais cet engouement ne va point sans inconvénients : il a donné, en effet naissance à une véritable industrie de l'imitation et, souvent, il faut être très initié pour pouvoir séparer l'ivraie du bon grain. L'excellent livre de Gisèle Boulanger : « l'art de reconnaître les meubles régionaux » y aidera beaucoup assurément. Une quarantaine de pages y sont consacrées à la Bretagne, ce qui est peu, mais elles sont intelligentes et remarquablement illustrées ; on y apprécie notamment de belles reproductions de détails de bois sculptés. Les commentaires sont bien menés, bien que parfois excessifs (« c'est dans l'interprétation des lits que l'art breton marque le plus d'originalité ») ; je regrette enfin que Gisèle Boulanger ignore presque complètement l'art de la faïence si riche dans notre pays. Mais je le répète : ce livre a sa place dans la bibliothèque de tous les hommes de goût (Editions Hachette).

MAÇON MURANT MERVEILLE

Alain Guel appartient à la race des hommes immatériels ; au travers de ses œuvres, la vie va sans qu'elle mérite de retenir l'intérêt si ce n'est en matière de témoignage. Le témoignage ! voilà qui est celtique, voilà qui est symbolique ; pour nous, hommes des temps qui n'existent pas, l'existence n'a de prix que dans son contexte intemporel : nous ne pouvons être de telle ou telle ère, puisque nous sommes de toutes. Ce sens de la permanence sourd dans toutes les œuvres d'Alain Guel, mais surtout dans ses poèmes. Son dernier recueil, qui vient de paraître sous un curieux titre : « Maçon murant merveille », est sans doute le plus affirmé à cet égard. C'est un long cri d'amour, de confiance, qui dépasse les douleurs :

Dresse ton mat demain, adieu à la terre morte de mensonges acceptés. Fends le socle de ton sabot jusqu'au cœur de cristal, et le soleil dans le granit !

Il y a dans ces pages brûlantes un inexplicable accent de foi. De foi dans la patrie, dans la race, dans l'avenir qui compte, en définitive, plus que ce passé que l'on aime malgré les revers :

Nous rions des petits hommes sans courage et du carnage de mort. Nous sommes deux et quelques-uns. Nous sommes un peuple.

Lorsque, dans l'Emsav, un camarade se laissera aller au doute, quand il sentira venir la fatigue, qu'il lise ces poèmes d'Alain Guel : il y trouvera le goût de l'éternité, de notre éternité (Ed. Kellen, Saint-Quay-Portrieux).

L'INCONNU D'HOKKAIDO

Notre compatriote Richard Parking a « inventé » le roman d'espionnage économique : un agent secret d'origine bretonne, Yvon Porsh, se trouve soudain plongé dans une extraordinaire aventure en Asie ; des puissances industrielles considérables sont aux prises, ne lésinant point sur la chair à abattre. Porsh se trouve ainsi entraîné au fond des mers dans une invraisemblable cité sous-marine où des savants néo-nazis projettent de détruire notre monde pour construire le leur. Bien que fort différent dans les situations, ce roman ne va pas sans rappeler celui de Xavier de Langlais : « l'île sous cloche » (Ed. Albin Michel).

QUIBERON PRESQU'ILE

Les hommes passent sans rien voir, et il faut bien avouer que les guides traditionnels ne les incitaient guère à la découverte. Il y a, Dieu merci, un renouveau dans ce domaine : on essaie maintenant de « guider » les gens intelligemment. Yann Sicard et Gwenn'hlan le Scouëzec ont ouvert le mouvement. Claude Dervenn leur emboîte le pas : son livre sur Quiberon constitue un ensemble qui sait rassembler les êtres, les mœurs, la nature et l'histoire. Le Quiberon qui nous y est présenté a une autre personnalité que celui auquel nous avons habitués les faiseurs de mauvais tourisme. C'est direct et cela va au cœur, à l'esprit ; il n'est point d'autre manière d'apprendre la connaissance aux hommes (Editions André Bonne).

Yann POILVET.

LE LIVRE DES VACANCES

Un ouvrage étonnant ! Sensationnel ! Une somme de tout ce que l'on a besoin de savoir pour décider de ses vacances et les préparer afin qu'elles soient vraiment agréables. Dans notre « civilisation des loisirs », c'est le livre dont personne ne pourra plus se passer. En deux tomes, le premier consacré aux petites vacances et aux week-ends et le second aux grandes vacances, toutes les façons d'utiliser ses loisirs sont étudiées, avec une abondance incroyable de précieux conseils et de renseignements pratiques indispensables. Voulez-vous savoir comment s'appelle l'essence dans les diverses langues d'Europe, quelles sont les formalités pour introduire votre chien en Finlande ou à Gibraltar, quelle est l'échelle des cartes en Grande-Bretagne, et à quelles adresses vous les procurer avant de partir, à quoi jouer, selon votre âge, dans votre maison de campagne, combien coûte une leçon de ski, dans quelles stations thermales vous pouvez faire soigner votre dyspepsie hypersténique, comment conduire si vous traînez une caravane, quelles précautions à prendre pour pratiquer l'auto-stop, où vous adresser pour passer vos congés en village familial ou en auberge de jeunesse, et à quelles conditions, etc., etc. ? Vous trouverez tout cela et des milliers d'autres choses encore. Et c'est écrit avec cette verve savoureuse qui caractérise notre compatriote Jean Merrien.

(Laffont. T. I, 17 F, T. II, 24,70 F.)

CONTES DE MON VILLAGE

de M. E. MONIER

J'ai pris un très grand plaisir à lire ces évocations de la vie d'autrefois au pays de Dinan. Le titre ne paraît pas très bien choisi, car il ne s'agit pas de contes, mais de croquis pris sur le vif. C'est là un témoignage extrêmement intéressant de ce qu'était l'existence dans les campagnes bretonnes avant la guerre de 1914. Or le lecteur pourra constater en parcourant ce livre que les coutumes, les traditions, la mentalité en Haute-Bretagne ne différaient en rien (sauf au point de vue de la langue, naturellement) de celles, qu'on connaît souvent mieux, de la Basse-Bretagne. Contrairement à ce que croient certains, il n'y a pas eu une civilisation basse-bretonne et une civilisation haute-bretonne : il y a eu une civilisation bretonne tout court. Et par la preuve qu'il nous en apporte l'ouvrage de M. Monier est des plus précieux. Il a sa place dans toutes les bibliothèques des Cercles celtiques, Centres culturels et Bagadou.

(Imprimerie de l'Horloge, Dinan.)

ENEZ AR VERTUZ (silved ha teirvez levrenn)

Bez ez eus mignoned a goust ker. Youenn Olier a zo euz ar re-ze, Jilgammet e-neus — paourkaez paotr — beteg du-mañ eur wech ouspenn ha skrapet diganin 25 lur. Med, e gwirionez, n'eus ket kement-se a geuz d'am « bilheouz », evel ma vez lavaret er Roh, laosket e-neus ganin peadra d'en em zidui.

Gand plijadur em-eus lennet kendallh levrenn genta « Enez ar Vertuz », gand from zokenn em-eus selaouet Keralen o konta da Vorgan e damm buhez leun a arvar e-touez Ledeneziz. Ya, bourruze-ke-nañ eo ar romant hir-ze war e hed.

Evel-just, tud 'zo hag o devo poan o tond a-benn euz brezoneg pinvidig-mor Youenn : evid e lenn heb klask re aliez er geriadurioù, ez eo mad beza studiet tammou kembraeg ha brezoneg-kenn. Med, evid ar peza a zell, n'eo ket memez tra re dorr-penn da lenn, boaza a reer prim zoken ouz gerioù dianavez ha doareou ar skrivagner. En eur ger, kemeret em-eus ma flijadur gand al leor-ze.

Sklaer eo ez eus disterachou euz ar yez e vefe tu da jipotal diwar o fenn : troiou-lavar ha, dreist-oll, implij an araogennou, med ne blij ket din pismiga en oberegnou ar re all. Evel ma lavar « Barr-Heol » : « Ne vefe ket diaes prou. iñ n'eus skivagner ebet o'h ober ganti (ar yez) difazi. »

Goulenit buan an diou levrenn-ze digand Youenn Olier. Me a zo sur ho po c'hoant goude da gas ho kourhemenou dezañ ha d'e vreg ive evid he zresadennou, dorniet mad eo, pichoñ.

Roh Yur.

LE CIEL EST PAR-DESSUS LE TOIT

de Lomig GUEGUEN

Breiz a déjà annoncé la sortie de presse de ce recueil de poèmes de notre ami Lomig Guéguen, barde Ar Stourmer. Poèmes en français et poèmes en breton avec, au regard, la traduction française. Les uns et les autres expriment une pensée ferme, une âme bien trempée qui, dans la détresse, ne cesse de s'élever. La forme en est simple, classique, mais sans défaut.

...Tud disliv ha skoelf a sach war o lerc'h A-hed an trepasioù hir-hir, ken dizevezh. O foan, o rannalon, o daeroh-sec'h.

Pounner ar botoù-koad pa'z echu an de-
[vezh !
(...) Digabestr avat e nij va spered e
[peoc'h.

Cette serene douleur du prisonnier, victime de l'injustice des hommes, qui fait taire en lui la colère pour ne conserver que l'espoir et la paix intérieure, mérite le respect.

(Chez l'auteur, Brest, 15 f.)

LEVRIOU AR VUGALE

Les éditions Al Liamm viennent de publier trois nouveaux albums en breton pour enfants, aussi plaisants que les précédents, avec de ravissantes illustrations en couleurs. C'est d'abord « Ar C'hi kalonek », l'histoire connue en français sous le nom de « Le Chien de Brisquet ». Puis voici « Perig ar Meud », Pierre le Poucet — un conte de fées bien connu également. Et enfin « Alanig al Louarn », des extraits du Roman de Renart. La langue en est excellente, c'est du breton très vivant, facile à comprendre. De quoi ravir les petits bretonnants.

(Al Liamm, Brest. Chaque album, 2 f.)



BRO ROAZON

Correspondant : J.-P. Vincent, 157 avenue du Général Leclerc, 35 - Rennes.

KERZU 66

HUIT MILLE MANIFESTANTS à Rennes le 29 octobre, venus de tous les coins de nos départements à l'appel des syndicats pour que « La Bretagne vive ».

Rendant compte de cette manifestation riche de promesses, (un orateur n'a-t-il pas dit : « s'il le faut nous reviendrons en force ») la très sérieuse revue française « Valeurs Actuelles » a titré dans son numéro du 10 novembre, « Cela devient grave en Bretagne — Le Drame Couve — » Bravo pour cette prise de conscience !

UN CLUB DE MUSIQUE CELTIQUE EST NÉ A RENNES. — « An Ere » (le lien) a donné sa première audition le samedi 19 novembre dans les salons de l'Hôtel de France. Le but de cette association est d'initier le plus large public ; mais un public averti, à la musique celtique et en particulier bretonne trop mal connue. Les meilleurs solistes des divers groupes rennais ont participé à cette soirée où solos de cornemuse et duos de bombardes ont été très appréciés par un public attentif.

Félicitons de cette initiative les animateurs du club : Jakez Pincet, Iffig Le Berre, Alain Oulch'en, M. Masserot. La création d'un tel club contribue à faire connaître et apprécier notre musique et nos instruments, et d'autre part permettra à nos musiciens d'atteindre à une perfection encore plus grande.

LE CERCLE CELTIQUE de Rennes a repris ses activités en s'appuyant, cette année, sur des bases nouvelles ; cherchant à étendre son action dans les nouveaux quartiers de Rennes. Son local, au cœur de la cité, demeure son centre culturel (conférences, cercles d'études etc...) et accueille les cours de formation de moniteurs de danses et de sonneurs de couples ainsi que la section des ballets bretons qui vient de se remettre au travail.

L'UNION FAMILIALE BRETONNE (Emglev An Tiegezhioù) a organisé à Rennes le dimanche 27 novembre une assemblée de recherche et de dialogue sur le thème « Notre civilisation et la vie urbaine » (Hor Sevenadur ha Buhez ar c'herioù).

LE CERCLE CULTUREL DE LANGUE BRETONNE a au cours d'une journée (16/12/64) « pour bretonnants », offert à quelques vieux bretonnants rennais peu fortunés et isolés un repas dans un bon restaurant des environs de Rennes. Cette sympathique réunion s'est achevée par une après-midi récréative toute en langue bretonne. Compliments au Cercle Culturel pour son heureuse initiative.

A L'AMICALE DES BRETONS DE DREUX

Lors de l'Assemblée Générale de « Sklerijenn ar Vro », Amicale des Bretons de Dreux, le 23 octobre, ont été élus au Comité directeur MM. Le Gall et Kersaudy, et élus MM. Bevan, Decker et Madec en remplacement de Mlle Huet et de MM. Georgeslibeau et Bathany, démissionnaires. Le Bureau, nommé lors de la réunion du Comité directeur du lendemain, a pour président M. Caron et vice-présidents MM. Le Gall et Le Bars.

BREIZ — Page 14



BRO DREGER

Correspondant : Soazig Laouenan, Bât. E, La Haute-Rive, 22 - Lannion.

Le « Strollad Beilhadegou Treger » a repris son activité après avoir travaillé de longues semaines au renouvellement du répertoire. De nouveaux éléments sont venus s'ajouter aux anciens et remplacent les quelques parlants.

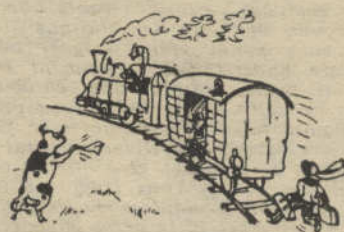
Chanteurs, acteurs et musiciens ont ainsi composé, sous la direction de Maria Prat, une petite équipe homogène qui permet à la langue bretonne, seule utilisée, de faire revivre, sous une formule moderne, les veillées d'autrefois. Le spectacle comporte des chants, dont certains accompagnés à la guitare et à la harpe, des contes et des sketches d'actualité. Des musiciens complètent le programme avec accordéon et bombarde et binou.

Trégrom, Pleudaniel, Tréou-Tréguignec ont déjà reçu leur visite et de nombreuses bourgades l'attendent. Chaque fois près de quatre cents personnes applaudissent ce spectacle varié où la bonne humeur et l'humour trégorrois sont de rigueur.

L'association « Breuriez Sant-Erwan », dont le siège est à Lannion, est un groupe comprenant des jeunes gens qui se réunissent pour travailler à diverses activités bretonnes. Ils s'intéressent en particulier aux problèmes religieux et ont une réussite à leur actif : une messe paroissiale en breton, par mois, à Caouennec puis à Buhulien, à tour de rôle.

Les personnes qui seraient intéressées par l'étude de la harpe et habitant la région lannionnaise peuvent s'adresser à Soazig Laouenan, Bât. E, la Haute-Rive, ou téléphoner au n° 38.42.79 Lannion.

BRETONED DIVROET



REGION DE PARIS-ORLY ACTIVITES DU CERCLE CELTIQUE DALC'H MAT

DANSES :

Les réunions ont lieu le vendredi à 20 h. 30 au local sur le stade de la cité de l'Air à Athis-Mons (responsables Jean-Malo Huet, Jean Carco).

Danses cadets : Salle du C.A.I.A.P., place du Suma, cité F.F.F., av. de Morangis, Athis-Mons, le jeudi à 14 heures (responsables Mme Caignan, Mme Colin).

BAGAD :

Gymnase Kennedy, route de Morsang à Savigny-sur-Orge (mairie), le mercredi à 20 h. 30 (responsable D. Le Gouil).

HARPE CELTIQUE ET SOLFÈGE :

Salle du C.A.I.A.P., place du Suma, cité F.F.F., av. de Morangis, Athis-Mons, jeudi à 15 heures (responsable Madelen Buffandeau-Quéré, 1^{er} prix du conservatoire).

LUTTE BRETONNE :

Stade P. de Coubertin, Val d'Athis-Mons, lundi et mercredi à 20 heures, (responsable L. Piat).



BRO NAONED

Correspondant : Per Tourmen, 48, rue de la Montagne, Nantes (L.-Atl.).

VIF SUCCÈS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE TECHNIQUE DE L'AMICALE KENDALC'H PAYS NANTAIS

Dimanche 20 novembre, la première journée technique de l'Amicale du Pays Nantais s'est déroulée à Malville dans le local du groupe « Les Genêts d'Or ». Une centaine de membres des groupes se sont partagés entre les deux ateliers de musique et de danse.

Après la réception à 10 h. 30, J. Pincet prenait en main les sonneurs de binou tandis que Y. Le Berre s'occupait des sonneurs de bombarde. Tous les deux étaient venus spécialement de Rennes. Pendant ce temps, les danseurs s'initiaient à la Pastourelle des Touches sous la direction de Jean Renaud, président du Cercle « Les Jonquilles d'Orvault ».

Après un repas plein d'entrain réunissant à l'école 42 personnes, les cours reprenaient consacrés surtout à la Basse-Bretagne sous la direction de notre ami Jean Guihard venu de Quimper. Ce fut d'abord la Gavotte bigoudène, danse de concours pour tous les groupes de Bretagne, puis Jabadao bigouden avec ses quatre figures. Sur demande des groupes, la Gavotte de l'Aven a également été précisée. Enfin, dernière danse prévue pour cette journée, celle qui fera l'objet du concours entre les groupes de l'Amicale, la Maraichine de Ste Pazanne, démontrée par Jacques Praud, de Basse-Indre et les membres du jeune groupe de Ste Pazanne.

La journée se terminait à 18 heures après l'annonce à tous les groupes des deux prochaines réunions de l'Amicale : la journée culturelle du 4 décembre dont le thème était Le pays nantais, son passé, son avenir ; et le grand bal breton de l'Amicale qui a eu lieu le 13 à 14 h. 30 aux salons de l'Eldo, rue de la Ville en Paris à Nantes.

Nous remercions bien sincèrement les organisateurs de cette journée et nos moniteurs qui ont su nous faire saisir si rapidement la technique des instruments et le style des danses.

BIBLIOTHEQUE ET DISCOTHEQUE :

Local du cercle Stade cité de l'Air, Athis-Mons, le vendredi à 20 h. 30 (responsable J. Colin), et le dimanche à 11 h. même endroit.

CHORALE :

(En projet), les répétitions auront lieu, salle C.A.I.A.P., jeudi à 20 h. 30. (Inscriptions reçues par R. Le Bihan, 4, rue des Pitourées, Athis-Mons.)

COURS DE LANGUE BRETONNE :

Skol ober ou skol dre lizer, cours gratuits par correspondance ; responsable : Guy Creac'h, 33, rue A.-Daudet, Champrosay, Draveil-91. — Livres fournis par le Cercle - disque.

CONFERENCES :

Annoncées par circulaires (responsable J. Colin), préparation au diplôme de Culture bretonne (examens 5 février et 5 mars 1967).

TOUS RENSEIGNEMENTS ET ADHESIONS :

Aux lieux de réunion ou au siège social : Mme Caignan, 50, rue Alexis-Duparçhy, Savigny-sur-Orge, tél. Viry-Châtillon, 41-25 et le dimanche à 11 heures au local du stade de la cité de l'Air, Athis-Mons.

RAJENN AR BREZONEG

Diredit Tud Plouarzel

Diredit oll tud Plouarzel,
Setu ma tigor ho kouel.
Diredit oll tud Plouarzel.
Evel gwechall d'ar gourdeziou,
Setu en-dro an tanteziou.
An tan a skéd ruz en dremmwel.
Sellit ! Sellit, tud Plouarzel :
Ha war e dro ar viltansou.
An tan a strink euz o zeulou.
Gand dillad aour hag arhantel,
E tiredont a Blougastel,
Evel houlou ar goantiri,
Douster ar mel hag ar sivi.
Hag ouz o rén, Barz an tantez :
Bebet « Lili ar Bodenez » !
Diredit oll tud Plouarzel :
N'o hlevit ket ouz ho kervel ?

M. an D.
da geñver pardon,
chapel Sant Alar, 1966.

GERIOU DIEZ. — Diredit : accourez ;
oll : tous, toutes ; gouel, ho kouel : vo-
tre fête ; ar gourdeziou : les 12 premiers
jours de janvier ; tantez, tantad : feu de
joie ; pluriel tanteziou ; dremmwel :
horizon ; viltansou : revenants ; euz e
zeulou : de leurs talons ; houlou : les
vagues ; koant, koantiri, ar goantiri : la
beauté ; ouz o rén : les dirigeant, les
menant ; Barz : barde, poète ; Bevet :
vive.

AR PEMPVET TWEZENN



Breiz a le plaisir d'offrir à ses lecteurs
bretonnants un mini-récit inédit de l'ex-
cellent artiste bretois Ronan Jim. Ce
mini-récit comprendra plusieurs cahiers
qu'il faudra relier ensemble en les cou-
sant dans une couverture de bristol ou
de papier fort. Ce bristol aura 12 cm. 5
x 9 cm. et sera plié en deux. Sur le
recto de la première face on collera
l'image ci-dessus qui est l'image de cou-
verture. Bien entendu, on pourra colo-
rier les images et se constituer ainsi un
gentil petit album tout à fait original.

Deskit Brezoneg

GOUEL NEDELEG AR BLOAZ NEVEZ

Pevare Kentel (4^e leçon)
(la fête de Noël)
(l'an nouveau)

Cette leçon vous permettra d'exprimer
quelques souhaits en breton dans vos let-
tres de bonne année.

- Avant, rappelez vous que :
- A Zo = (est, sont) se met après le su-
jet.
 - Eo = (est, sont) se met après l'adjectif
et le participe passé.
 - Ema = (est, sont) s'emploie quand il
y a idée de lieu, et se met avant le sujet.

A ra = (il fait, elle fait) v. auxiliaire, se
met après l'infinitif.

- Remarquez les terminaisons verbales
suivantes :
- om et it marquent la 1^{re} et la 2^e per-
sonne du pluriel du présent de l'ind. et
de l'impératif.
 - nt marque toujours la 3^e pers. du plur.
de tous les temps.
- (Suite au verso)

OR MINI-DANEVELL : « Ar pempvet gwezenn »



BRUD A VEE A-OLL-VISKAZ ES GWEZEC KOATIRAZ
POBLET A VOUDOU DREISTMATUR. HA KOULSKOUBE
DIDAO KAER 'NI ES E TEUE POTRIG EBARZ
AR MINTIN-ZE, EN EUR C'HWITELLAT LAOVEN.



HA GWIN ? EUR
PARZA HEGARAB 'ZO
ACHANOUT, DIM ENGLE
PLIJET H'AZ BUE GRET
KNOUDEGZ GAND MA ZOU
TUD A ZOME MA'E RUS.
RAK NI A ZO GOUZIRB,
TE GAR... NE FELL
KET DIN...
DISONJET EM EUS ME
AR PER BRASA EUS
AR SERKELLOU HAG AR
FMAZERRAB-HUD
A ANVEZE

HA GWIN ? EUR
PARZA HEGARAB 'ZO
ACHANOUT, DIM ENGLE
PLIJET H'AZ BUE GRET
KNOUDEGZ GAND MA ZOU
TUD A ZOME MA'E RUS.
RAK NI A ZO GOUZIRB,
TE GAR... NE FELL
KET DIN...
DISONJET EM EUS ME
AR PER BRASA EUS
AR SERKELLOU HAG AR
FMAZERRAB-HUD
A ANVEZE

KIGORR BARZ-DIVENT,
A RAN CHAZT, H'AB, OBE.
KIATA AR CHWITELL O
C'HWITELLT HEB ROPIE
EBET, AN DOUR A RA...
AN PULTRA AN HINI EB

HA ZADOU KOZ. GOUN
A RAN CHAZT, H'AB, OBE.
KIATA AR CHWITELL O
C'HWITELLT HEB ROPIE
EBET, AN DOUR A RA...
AN PULTRA AN HINI EB

AR GWEZ BRAD KANT,
WLOUEN MA VEVEMP
LAOVEN EN O
SKOURROU. OMM A RAN
MA UNAN RAN.

AR GWEZ BRAD KANT,
WLOUEN MA VEVEMP
LAOVEN EN O
SKOURROU. OMM A RAN
MA UNAN RAN.

